

Abonnements par la poste :

Table with 2 columns: Edition (quotidienne/hebdomadaire) and Region (Canada, États-Unis et Empire Britannique, Union Postale). Lists subscription rates.

LE DEVOIR FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7468 Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

Le système des "boroughs" pour Montréal

La Gazette de ce matin annonce que, lors de la prochaine réunion du parlement provincial, celui-ci sera prié de nommer une commission pour étudier l'établissement d'un système de boroughs dans l'île de Montréal.

L'article n'indique pas la source où ce mouvement a pris naissance. Est-ce au sein du gouvernement? Est-ce au sein de l'administration municipale? Est-ce au sein de la Commission métropolitaine?

C'est le plus probablement de ce dernier corps que part l'initiative; car il compte parmi ses membres plusieurs adversaires déclarés de la fusion, entre autres les maires de Westmount et d'Outremont. Il est naturel de penser que pour se défendre plus efficacement ceux-ci soient disposés à prendre l'offensive contre l'annexion forcée.

Le gouvernement Taschereau s'est prononcé contre ce procédé brutal et sommaire. Mais sa décision peut être rapportée et modifiée par les événements. Nous aurons des élections municipales au mois d'avril. Il n'est pas impossible que M. Médéric Martin brigue de nouveau les suffrages, non plus cette fois comme maire mais comme simple échevin dans l'intention de se faire porter ensuite à la présidence de la Commission administrative et de devenir, de fait, l'arbitre incontesté de l'administration de Montréal. Or, M. Martin a toujours préconisé la fusion de toutes les municipalités de l'île. Il ne s'inspirait en cela d'aucune doctrine politique, mais de son ambition personnelle. Maire de Montréal, il voulait étendre le domaine sur lequel il régnait. L'histoire nous enseigne que les fantasmes d'un démagogue redouté peuvent tenir lieu de raison d'Etat dans les graves délibérations des parlements. C'est pourquoi les gens instruits par l'expérience et qui tiennent à l'autonomie des municipalités de la banlieue songent à prendre les devants et à mettre l'ex-maire de Montréal en présence d'une situation de fait difficile à dénouer. Il n'aurait plus cette fois à réclamer la fusion, procédure simple, mais la rupture d'un système bien organisé et s'adaptant aux besoins de Montréal.

Quant à nous, d'où que vienne le mouvement, nous le suivrons avec d'autant plus d'intérêt qu'il y a des mois et des années que nous nous opposons à la centralisation à outrance et que nous réclamons par voie de conséquence la décentralisation.

Il est certain que la ville de Montréal ne peut continuer de grandir sans accroître en proportions géométriques les difficultés de l'administration. A l'heure actuelle, celles-ci sont évidentes et plusieurs parties de la ville en souffrent. Elles sont comme si elles n'existaient pas; pour des motifs politiques ou autres, on les laisse dans une négligence totale.

De plus, l'administration, noyée dans les détails, est incapable de prendre une vue d'ensemble, de songer à des réformes d'intérêt général. Elle ne soupçonne même pas, du moins on le dirait, le grave problème de l'habitation et ses rapports avec la salubrité.

Mais pour que la décentralisation donne ses meilleurs effets, il faut qu'elle soit bien conçue et bien réalisée. Le principal avantage qu'on en peut attendre, c'est l'accroissement de l'intérêt du contribuable pour l'administration de la chose publique. Cela ne se réalisera qu'en autant que la ville de Montréal dans sa composition actuelle sera divisée, que les anciennes municipalités, pour un certain nombre au moins, sinon toutes, rompent les liens qui les momifient, reprennent leur autonomie, reprennent leurs libertés propres et retrouvent leur administration adaptée aux besoins propres de la localité.

C'est-à-dire que l'on doit parcourir en sens inverse la route franchie en ces dernières années, revenir au point où tant de municipalités ont été annexées pêle-mêle à Montréal et appliquer, dix ans ou vingt ans en retard, les remèdes qu'on a ignorés alors pour recourir à temps et à contretemps à la panacée de la fusion, ce qui avait pour principal effet de donner une plus-value soudaine à des obligations municipales dépréciées, lesquelles juste au bon moment tombaient comme par hasard dans les portefeuilles des amis et des camarades.

Il est clair que toute réforme politique qui n'a d'autre but que le pot-de-vin et l'agiotage ne peut pas entraîner de bons résultats. Il faut chercher ailleurs ses sources d'inspiration et conclure à la faillite radicale de la fusion-panacée.

Cependant, les diverses associations telles que la Ligue des propriétaires doivent se préparer à un travail assidu et cohérent pour surveiller ensuite les séances de cette commission et la rédaction de son rapport.

La tendance à la centralisation qui s'est manifestée à Montréal pendant longtemps a changé de domaine et c'est aujourd'hui à Québec qu'elle se montre. Il ne faudrait pas que l'on nomme dans cette commission des gens qui soient disposés à lier trop étroitement l'administration de Montréal avec le ministère des municipalités. Au contraire, il est grand temps que cette pauvre Concordia, munie d'une nouvelle charte (encore!), puisse enfin se passer des pèlerinages à Québec et prétendre qu'elle est désormais assez grande fille pour s'émanciper de toute tutelle.

De son côté, l'administration municipale se prépare à se défendre. Et M. Terrault fait l'éloge des réformes qu'elle a accomplies. Mais cela n'impressionnera aucun des électeurs intelligents. On juge de la valeur de l'administration d'une ville à ses statistiques vitales et, partant, aux dispositions qu'elle a prises pour assurer l'assainissement de la ville. Peut-on nous dire quels progrès ont été accomplis dans cette direction? N'est-il pas vrai que loin de progresser, dans certaines choses, notamment pour ce qui est des règlements de construction, nous avons rétrogradé?

Un autre point très important, c'est la protection de la vie et de la mortalité de la population. L'administration sera jugée là-dessus; elle sera jugée sur le mépris qu'elle a manifesté pour les conclusions de l'enquête Coderre. Les contribuables n'ont pas d'autres moyens que leur bulletin de vote pour agir sur l'entêtement de l'administration. Ils ne se servent donc que de leur bulletin de vote, mais ils s'en servent bien.

Louis DUPIRE

beaux sont éteints, un vent de tempête hurle une lamentation gigantesque.

La terre est morte. Des fleurs de neige pousseront bientôt sur sa tombe. Ceux qui dorment dans son sein sont bien heureux. Mon cœur suit la marche lente des corbillards sous le soleil criard et frivole ou dans le jour gris qui compaît.

Ame de Shelley qui derrière l'hiver pressentis le printemps, et dans le gougfre de la mort, vous élancez vers la vie invincible et l'amour immortel, on vous retrouve dans les vers impérissables imprimés de vous, et vous êtes une amie reconfortante dans le désert automnal.

ALCESTE.

Bloc-notes

La riposte

Celle que M. Meighen vient de faire à la déclaration de M. King qu'il garde le pouvoir était attendue. Elle a le ton qu'on prévoyait. M. Meighen tâche de mettre en contradiction avec soi-même le premier ministre et lui reproche de s'accrocher au pouvoir. Il le traite d'usurpateur, sans plus. Les députés départageront MM. King et Meighen, lors de la prochaine session. On comprend que M. Meighen soit amer, dans les circonstances, si M. King est obsédé, si le lion qui se dégage sans doute de cette crise, c'est que les deux chefs aideraient fort à la résoudre et à ramener le calme dans notre politique, si l'un et l'autre s'effaçaient. Mais ce n'est pas un geste qu'ils feraient volontiers.

Une majorité

"Puisque M. King a au moins tout autant de chances que M. Meighen d'avoir la majorité aux Communes, rien ne l'oblige, constitutionnellement, à démissionner", dit la Free Press, de Winnipeg. Elle cite à ce sujet l'avis de sir Joseph Pope, écrivain à propos d'une situation parlementaire analogue: "Si un ministre subit une défaite électorale à une majorité décisive, il suit la coutume et démissionne sans attendre le vote adverse du parlement, bien que la volonté populaire ne puisse s'exprimer de façon constitutionnelle que par le canal de la Chambre des Communes... Mais si le résultat des élections n'est pas concluant, les ministres, même s'ils paraissent avoir une légère majorité contre eux, sont justifiables de rester en fonctions jusqu'à ce que la Chambre des Communes leur signifie leur sort par un vote. Dans une telle occurrence, il faut convoquer le nouveau parlement le plus tôt possible". Ou l'on voit que l'avis de M. John S. Ewart et celui de sir Joseph Pope se rejoignent et s'accordent.

Le premier parti

Rélu jeudi dernier député libéral de Bagot, — il l'était sans interruption depuis 1898. — M. J.-E. Marcell est mort hier à Montréal. Il ne put faire la dernière campagne électorale, mais ses amis la mèneront pour lui et il obtint une majorité importante. Sa mort prive le parti libéral québécois d'une unité. Il faudra qu'il y ait une élection partielle dans le plus bref délai possible, pour le comté de Bagot, si le ministre King ne veut négliger aucune chance d'avoir une majorité à la prochaine session. Le résultat de cette élection partielle ne fait guère de doute, car Bagot est un comté qui, après avoir donné de bonnes majorités conservatrices, de 1867 à 1898, a toujours élu depuis cette date un libéral, avec des majorités notables, surtout depuis 1917.

Jacques-Cartier

Déjà deux ou trois électeurs du comté ont annoncé leur intention de se porter candidats libéraux à l'élection partielle qu'il y aura dans cette circonscription, pour remplacer M. Patenaude, député démocrate à Québec. Une convention choisira parmi les aspirants, ces jours-ci, le candidat qui lui plaira le plus. Il reste à voir ce que fera ensuite l'opposition conservatrice québécoise. Elle ne manquera certes pas de mettre un candidat sur les rangs, elle aussi, car, à l'élection de 1923, elle avait remporté une belle victoire dans ce comté, avec une majorité de 739 voix. Depuis, les élections fédérales ont eu lieu et M. Patenaude n'y a pas été heureux; cet échec d'un homme en vue dans les rangs de son parti ne manquera pas de rendre la situation de l'opposition conservatrice québécoise plus difficile, dans Jacques-Cartier. M. Sauvé l'avait prévu, il y a plusieurs semaines. Lui et ses amis auront maintenant fort à faire pour empêcher M. Taschereau et son ministère de regagner Jacques-Cartier. Ils peuvent y réussir, mais la bataille sera dure.

A propos de blocs

La presse ontarienne conservatrice qui reproche aux gens de Québec d'avoir fait bloc contre le parti de M. Meighen, — si M. Meighen avait des candidats officiels dans notre province, ces semaines-ci, il ne l'a jamais dit, — oublie que l'Ontario, de son côté a fait bloc, et qu'il n'y a pas une très grande différence entre les blocs ontarien et québécois, toutes proportions gardées. Le bloc ontarien renferme en effet 58.1 pour cent des députés meighenistes, tandis que le bloc québécois fournit à M. King un peu moins de 60 pour cent de tous ses députés. Quatre-vingt-douze pour cent de la députation québécoise est allée à M. King, et 83 pour cent de la députation ontarienne à M. Meighen. Celui-ci a pris en outre

79.5 pour cent de la députation des Provinces Maritimes, et 71.5 pour cent de celle de la Colombie Britannique. Le bloc colombien, celui des Provinces Maritimes et le bloc ontarien ont leur importance, dans la majorité numérique de M. Meighen sur le seul parti de M. King. Par ailleurs, des 147 députés élus dans les deux grandes provinces du Canada, M. King en a 72, — 60 québécois et 12 ontariens, — et M. Meighen en a lui aussi 72, — 68 ontariens et 4 québécois.

G. P.

Lettre d'Ottawa

Ce que sera la prochaine session

MM. King et Meighen manoeuvreront en vue des élections — Situation précaire — Les manifestes des deux chefs

Ottawa, 5. — Nous avons enfin pu lire les déclarations des deux chefs. Chacun d'eux soutient sa théorie constitutionnelle sur ce que le gouvernement devrait faire à l'heure présente. Et les théories ne s'accordent pas.

On connaît assez celle de M. King. Celui-ci reconnaît que les conservateurs forment le groupe le plus important du parlement qui vient de sortir de l'élection. Mais ce groupe n'ayant pas de majorité, il se laisse lui-même au pouvoir, quitte à laisser les représentants du peuple décider au cours d'une session convoquée le plus tôt possible, à quel parti ils veulent confier l'administration du pays. En attendant, il ne fera aucune nomination et ne prendra aucune initiative importante, se contentant d'exécuter les affaires de routine à mesure qu'elles se présenteront.

M. Meighen n'est pas du même avis. C'est au plus fort groupe, dit-il, que l'on doit confier la tâche de former un cabinet. Ce groupe peut réussir ou il peut ne pas réussir à obtenir une majorité absolue; mais enfin il a le droit d'essayer. Et M. Mackenzie King usurpe le pouvoir s'il reste premier ministre et attend la session avant de démissionner.

M. Meighen invoque certaines paroles de l'ancien premier ministre de l'Ontario, M. Drury, qui s'est présenté comme candidat progressiste aux élections de 1919. Celles-ci, dit-il, ont été les élections provinciales ontariennes qui devaient assurer sa défaite, avait déclaré qu'il céderait le pouvoir à l'importe quel parti qui reviendrait avec le plus fort groupe, même si ce groupe n'avait pas la chance de se former une majorité en Chambre.

Les précédents sont rares en la matière. L'un de ceux-là est celui qui constitue l'arrivée au pouvoir du ministère Macdonald, en Angleterre. Mais il diffère un peu de la situation canadienne actuelle. En Angleterre, le ministère Baldwin avait le plus fort groupe et détenait le pouvoir; mais il déclina de démissionner pour céder la place à un groupe plus faible, capable de s'assurer une majorité parlementaire. Au Canada ce n'est pas le groupe le plus fort qui détient le pouvoir, mais le second groupe. Voilà toute la différence. Car, à part cela, ce second groupe a plus de chance que le premier de former un ministère et de s'assurer une majorité.

On trouverait aussi un précédent au temps de Gladstone. Un premier ministre anglais aurait attendu de se faire battre en Chambre avant de céder le pouvoir à un autre groupe qui pouvait s'adjointre les députés irlandais. Ce premier ministre, en attendant l'alliance des députés irlandais avec l'autre parti, avait à sa disposition, comme M. King aujourd'hui, moins de députés que l'autre parti, mais il en aurait eu plus si les Irlandais s'étaient joints à lui.

Dans tous les cas, la question constitutionnelle est importante à l'heure actuelle. Ce sera intéressant de le entendre comment longuement plus tard lorsque le temps viendra. Mais on peut tout de suite dire que le premier ministre a pris les moyens de rendre sa décision moins choquante pour ceux qui ne partagent pas sa théorie. Du moment qu'il réunit le parlement le plus tôt possible, qu'il s'abstient dans l'intervalle de faire des nominations importantes et ne pose aucun acte administratif grave jusqu'à ce que le parlement ait endorsement son gouvernement, il se tient dans les limites des usages et des lois non écrites du régime parlementaire. Ou s'il ne se tient pas dans ces limites, de l'avis de quelques-uns, il agit de manière à ce que la question constitutionnelle qui se pose ne soit plus qu'une simple question formelle. Théorique, sous laquelle il n'y a rien de bien vivant.

La déclaration de M. Meighen paraît une déclaration de guerre officielle au parti libéral. Si le parti conservateur veut absolument embrasser le gouvernement dans toutes ses démarches jusqu'à l'ouverture de la session, s'il oppose à l'élection de nouveaux ministres et du premier ministre, s'il entre en session avec l'idée bien arrêtée de mettre des bâtons dans les roues tant qu'il pourra, l'avenir politique et parlementaire ne paraît pas très rassurant. La crise se prolongera. De toute nécessité, il faudra que M. King fasse des élections dans quelques comtés ontariens anglais. Et ce sera dangereux. Le premier ministre, à moins d'abandonner aux conservateurs toute la grande province voisine, peut difficilement, lui aussi, ne pas se présenter dans un comté anglais de l'Ontario. Et les nouveaux ministres ontariens

comme le premier ministre lui-même, ont une chance de se faire battre. Ils ont aussi celle de gagner, évidemment, mais une ou plusieurs défaites, outre qu'elles donneraient encore des voix additionnelles au parti conservateur, entraîneraient davantage le prestige du parti libéral. Celui-ci, dans les circonstances, ouvrira le moins de comtés possible, et il courra de gros risques en les ouvrant.

Quant à la session, on peut compter qu'elle sera tourmentée, à partir du moment où les députés auront gagné leur indemnité parlementaire ou à peu près. Les conservateurs, paraît-il, n'ont pas l'intention de provoquer de vote sur la nomination du président des Communes. Ils attendraient plutôt le budget afin de tenter de se rallier les libéraux, qui, tel M. Euler, de Waterloo, se sont fait élire comme protectionnistes.

D'ailleurs si les conservateurs mettent leurs espérances dans une élection générale immédiate, ils se démentent comme des diables, et alors, adieu la tranquillité parlementaire des anciens jours.

Léo-Paul DESROSIERS

La question scolaire aux Etats-Unis

UNE DECLARATION DE MGR CUNLEY

La déclaration des Maçons américains du Rite Ecossais, juridiction sud (Supreme Council of the Scottish Rite, Southern Jurisdiction), en faveur de l'assistance obligatoire aux écoles publiques de tous les enfants américains, suscite naturellement de vives protestations.

L'une des plus vives et des plus intéressantes est sûrement celle de Mgr Cunley, archevêque de Baltimore. Le vénérable prélat ne paraît se faire aucune illusion sur la portée de la campagne qu'il engage. Il est convaincu que le texte même de la Constitution n'arrêtera point, s'ils le peuvent modifier, les sectaires.

"Ils ne se soucient pas de la constitution, a-t-il dit. Si elle est en travers de leurs plans haineux, ils s'efforceront de la modifier de telle façon qu'elle puisse être transformée en un instrument de torture morale pour les 20,000,000 de catholiques américains."

Cette vue pourra, à certains, paraître pessimiste. Elle est justifiée par l'histoire des autres pays.

O. H.

La nouvelle Préfecture apostolique de la Baie d'Hudson

LETTRE D'UN PRETRE CANADIEN AUX "MISSIONS CATHOLIQUES" DE LYON

On nous communique la lettre suivante: L'érection de cette nouvelle Préfecture a réjoui tous ceux qui s'intéressent aux missions, au développement de l'Eglise, à l'extension du Royaume de Dieu.

Il y a quelques années seulement que les premiers missionnaires ont pu s'établir sur les bords de cette immense Baie d'Hudson. On a pu suivre, dès le commencement, le travail sage, méthodique, fait auprès de ces chers Esquimaux; le zèle indomptable, l'énergie infatigable, la persévérance la plus tenace ont triomphé des obstacles de tous genres.

Humainement parlant, tout, au commencement, aurait dû décourager le missionnaire, mais le prêtre armé de sa croix s'était préparé à tout supporter, à tout souffrir, et à attendre le moment de la grâce. Plusieurs fois, l'autorité supérieure sembla décidée à ne pas prolonger plus longtemps le séjour du missionnaire au milieu des pays de glace. Les âmes étaient lentes à s'ouvrir à la lumière de la foi. Le résultat ne correspondait pas vite au zèle déployé avec tant de persévérance. "De grâce, laissez-moi travailler en souffrant", disait l'infatigable Père Turquetil, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, à son Vicaire apostolique. Ne me donnez aucun subside si la pauvreté du Vicariat vient à gêner le vivrai de poissons, comme mes Esquimaux, et je me chaufferai avec de la glace comme eux."

Les âmes se sont ouvertes à la grâce, les conversions augmentent et continuent. Rome, en reconnaissance pour les travaux du passé et pour faciliter ceux de l'avenir, vient de détacher de l'immense Vicariat du Keewatin toute une partie de la Baie d'Hudson et en a fait une Préfecture dépendant directement de la Sacrée Congrégation des Missions. Déjà, il y a cinq ans, celle-ci désirait diviser le Keewatin qui s'étend jusqu'au pôle nord. Mais, pour des raisons inutiles à mentionner ici, le projet n'eut pas de suite. La Préfecture vient d'être érigée dans l'extrême nord du Keewatin. Tous se sont réjouis en apprenant que l'apôtre de cette mission, le R. P. Turquetil, était nommé Préfet apostolique, avec droit aux insignes pontificaux dans sa Préfecture.

L'érection de cette Préfecture donne occasion de rappeler un détail historique de l'histoire ecclésiastique du Canada. Il est très rare qu'un diocèse devienne Vicariat, et qu'un Vicariat devienne Préfecture, car la mission de l'Eglise est toujours d'avancer. Mais parfois, il est des circonstances incontrôlables qui forcent l'Eglise de s'arrêter, de reculer un instant pour s'avancer plus vite quand les temps sont devenus propices. La Chine nous en donne la preuve. Pékin a été pendant plusieurs années archevêché résidentiel, avec au moins six suffragants. Mais les persécutions, les difficultés gouvernementales ont

La bataille est engagée

La riposte de M. Meighen à M. King — Le premier article de M. Bourassa — Notre abonnement de propagande

La bataille — la nouvelle bataille, faudrait-il plutôt dire — est engagée. M. Meighen vient de répondre à M. King, et ce n'est que la première passe d'un combat qui se poursuivra pendant les mois prochains — au Parlement et au dehors du Parlement.

Le DEVOIR suivra de très près les phases de cette lutte et il est bien placé pour être bien renseigné, comme pour s'expliquer librement.

Dès demain, M. Bourassa publiera un premier article sur la situation politique.

Pour faciliter la diffusion et la propagande du journal, l'administration offre un abonnement spécial: \$1.50 d'ici le 1er mars.

Or, pendant ces quatre mois, nous aurons les développements nouveaux d'une crise politique de première grandeur, des élections partielles, les débuts de la session fédérale, ouverte dans des conditions uniques, et ceux de la session provinciale.

On comprend que les curieux de la chose publique se précipitent sur le journal. Nous ferons tout ce qui dépend de nous pour ne pas les décevoir.

Donc, pour \$1.50, on obtient un abonnement au DEVOIR pour une période de quatre mois, STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

CETTE OFFRE NE VAUT QUE POUR LA CAMPAGNE SEULEMENT, à l'exclusion de l'île de Montréal, de Saint-Lambert et Longueuil. Elle ne vaut pas pour les Etats-Unis et l'étranger.

Adresser ces abonnements au DEVOIR, case postale 4020, Montréal, avec remise complète, par chèque ou mandat.

N. B. — A tous ceux qui mettront à profit ces conditions exceptionnelles d'abonnement, nous offrons une prime qui sera à coup sûr très agréable.

fait subir tant de pertes, que tous les évêchés de Chine sont devenus des Vicariats apostoliques. Tout nous porte à croire que, bientôt, la hiérarchie s'établira régulièrement dans cet immense pays, où le sang des martyrs a créé des chrétiens florissants, qui ne cessent de se développer et de se solidifier dans le bien, grâce au zèle des missionnaires aidés puissamment par le clergé indigène.

Un cas un peu semblable est arrivé au Canada: jusqu'en 1820 Québec était le seul diocèse. Le vaillant évêque du temps, Mgr Joseph-Octave Plessis, fit un voyage à Rome; il obtint non pas l'érection de nouveaux diocèses, mais des évêques titulaires qui seraient chargés d'une partie du pays et seraient suffragants et grands vicaires de Mgr de Québec. C'est ainsi que Mgr Provencher devint évêque de Jullopolis et chargé de la partie de la Rivière Rouge. Sous la houlette de ce vénérable apôtre, fondateur des Missions du Nord-Ouest canadien, l'Eglise fit de rapides progrès.

Les distances entre Québec et Saint-Boniface étaient immenses, les communications difficiles et lentes. Rome fut mise au courant des progrès par l'autorité épiscopale. Le pape Grégoire XVI décida, dans sa sagesse, de détacher de Québec les immenses territoires du nord. Un vicariat apostolique fut érigé par Sa Sainteté le 16 avril 1844; le évêque de Jullopolis en fut nommé le premier titulaire.

Dans le bulletin, nous voyons que le nouveau vicariat était connu sous le nom de Vicariat de la Baie d'Hudson et de la Baie James. Trois ans plus tard, le 4 juin 1847, Pie IX érigea ce nouveau Vicariat en diocèse et donna à Mgr Provencher le titre d'évêque résidentiel du Nord-Ouest.

Ce titre de Nord-Ouest était trop vague. Mgr Taché devenu évêque d'Archievêque et coadjuteur de Mgr Provencher, dans un voyage à Rome, en 1851, obtint que le nom de Nord-Ouest fût changé en celui de Saint-Boniface, qui devint archevêché le 22 septembre 1871.

Aujourd'hui, l'ancien Vicariat de la Baie d'Hudson est devenu Préfecture apostolique avec l'ancien nom de Baie d'Hudson. Son territoire, tout immense qu'il est, n'est pas à comparer avec l'ancien de ce nom qui est présentement divisé en cinq archevêchés, quatre évêchés, quatre vicariats et une préfecture.

Cette Préfecture a donc un passé glorieux, et fasse le ciel que, les âmes païennes venant à la foi, elle soit bientôt érigée en Vicariat avec un Vicaire revêtu du caractère épiscopal, pour devenir, plus tard, un véritable diocèse. Pour cela, il faut des missionnaires. Ne cessons Québec les immenses territoires du nord. Un vicariat apostolique fut érigé par Sa Sainteté le 16 avril

1844; le évêque de Jullopolis en fut nommé le premier titulaire. Dans le bulletin, nous voyons que le nouveau vicariat était connu sous le nom de Vicariat de la Baie d'Hudson et de la Baie James. Trois ans plus tard, le 4 juin 1847, Pie IX érigea ce nouveau Vicariat en diocèse et donna à Mgr Provencher le titre d'évêque résidentiel du Nord-Ouest.

Ce titre de Nord-Ouest était trop vague. Mgr Taché devenu évêque d'Archievêque et coadjuteur de Mgr Provencher, dans un voyage à Rome, en 1851, obtint que le nom de Nord-Ouest fût changé en celui de Saint-Boniface, qui devint archevêché le 22 septembre 1871.

Aujourd'hui, l'ancien Vicariat de la Baie d'Hudson est devenu Préfecture apostolique avec l'ancien nom de Baie d'Hudson. Son territoire, tout immense qu'il est, n'est pas à comparer avec l'ancien de ce nom qui est présentement divisé en cinq archevêchés, quatre évêchés, quatre vicariats et une préfecture.

Cette Préfecture a donc un passé glorieux, et fasse le ciel que, les âmes païennes venant à la foi, elle soit bientôt érigée en Vicariat avec un Vicaire revêtu du caractère épiscopal, pour devenir, plus tard, un véritable diocèse. Pour cela, il faut des missionnaires. Ne cessons Québec les immenses territoires du nord. Un vicariat apostolique fut érigé par Sa Sainteté le 16 avril

1844; le évêque de Jullopolis en fut nommé le premier titulaire. Dans le bulletin, nous voyons que le nouveau vicariat était connu sous le nom de Vicariat de la Baie d'Hudson et de la Baie James. Trois ans plus tard, le 4 juin 1847, Pie IX érigea ce nouveau Vicariat en diocèse et donna à Mgr Provencher le titre d'évêque résidentiel du Nord-Ouest.

Ce titre de Nord-Ouest était trop vague. Mgr Taché devenu évêque d'Archievêque et coadjuteur de Mgr Provencher, dans un voyage à Rome, en 1851, obtint que le nom de Nord-Ouest fût changé en celui de Saint-Boniface, qui devint archevêché le 22 septembre 1871.

Aujourd'hui, l'ancien Vicariat de la Baie d'Hudson est devenu Préfecture apostolique avec l'ancien nom de Baie d'Hudson. Son territoire, tout immense qu'il est, n'est pas à comparer avec l'ancien de ce nom qui est présentement divisé en cinq archevêchés, quatre évêchés, quatre vicariats et une préfecture.

Le projet d'assassinat de Mussolini

Le procès de Zaniboni aura lieu le plus tôt possible

Rome, 6 (S.P.A.). — Des troupes gardent les quartiers généraux socialistes et francs maçons de sorte que la population tente d'attaquer ces endroits. On croit que c'est là que le complot pour assassiner Mussolini a été ourdi. D'autres endroits, dont les journaux opposés au gouvernement fasciste, sont aussi gardés.

L'ancien député socialiste Zaniboni devait tirer sur le premier ministre alors que ce dernier devait paraître sur le balcon du palais Chigi pour la revue des troupes, le mercredi, jour anniversaire de la victoire contre les Autrichiens.

Une chambre avait été louée dans un petit hôtel en face du palais et Zaniboni était déjà rendu dans la chambre pour préparer son meurtre lorsqu'il a été arrêté. Le complot a été découvert il y a quelques semaines et les principaux conspirateurs étaient filés continuellement. L'enquête à ce sujet a été conduite par le ministre de l'Intérieur lui-même.

Le général Capello et une autre personne ont aussi été arrêtés et on s'attend à de nouvelles arrestations. Le procès de Zaniboni aura lieu le plus tôt possible.

Deux navires déséchoués sur les Grands Lacs

HOUGHTON, Mich., 6 (S. P. A.). — Deux navires sont en détresse dans les grands lacs et plusieurs luttent avec difficulté contre la tempête qui fait rage en cet endroit.

Le *Hamonic*, navire canadien appartenant à la Northern Navigation Co., est sans hélice, emporté à la dérive par un vent de 50 milles à l'heure. C'est un navire à marchandises avec des cabines pour passagers, mais on ne croit pas qu'il transporte des passagers en cette saison.

Le *William Roberts*, cargo, est aussi sans hélice. Il est près de Pointe-aux-Barques, dans le lac Huron.

M. KING ATTENDRA-T-IL?

OTTAWA, 6 (D. N. C.). — On répète ici ce matin que le premier ministre ne se cherchera pas immédiatement un siège et que l'un de ses collègues, probablement M. Ernest Lapointe, conduira les troupes ministérielles au début de la prochaine session et peut-être pendant toute la session. Mais on ajoute peu de foi à cette nouvelle qui circule surtout dans les cercles conservateurs.

DEMAIN:

Un article de M. Henri Bourassa sur la décision de M. King et la situation politique.

L'actualité

Elégie

A monsieur S. I. C'est novembre. Une douce mélancolie revêt les jours serains qui s'écoulent. Les crépuscules violets et or ressemblent aux rêves des poètes et, à la tombée du soir, la montagne est mauve dans le ciel opalin. Comme une jeune défunte, la terre dort, non parmi les fleurs, mais dans un décor nu, en pauvre sans amis et sans amour. Elle repose doucement. Elle est exposée sur sa couche et elle attend son lin et la chaude tombe que lui fera la neige maternelle. Les arbres sont les bras inertes de son corps inanimé. C'est en vain que les vents rôdent autour pour reprendre les jeux folâtres de l'été. C'est en vain qu'ils murmurent dans les branches. Les branches effeuillées restent immobiles et silencieuses. La musique bruyante qu'elles faisaient a fui comme le bonheur. Pas un seul oiseau n'y épanche l'âme plaintive de la solitude. Même le dernier corbeau s'est envolé...

La terre délaissée est exposée. Tristesse infinie mais deuil magnifique. Jamais millionnaire n'a révé pour sa dépouille lamentable papilles pompes funèbres. Qu'importe l'abandon et l'ingratitude de tous les êtres nourris par cette mère-généreuse. Quelle chambre mortuaire, dont les murs dépassent l'extrémité des mondes et dont la voûte prestigieuse s'élève au-dessus des astres les plus lointains! Multitude de cierges sur un autel d'azur, les étoiles éclairent le soir cette chambre mortuaire et la transforment en palais magique, et quand ces flam-

BEAU ET PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Maximum aujourd'hui 50.
Même date l'an dernier 60.
Minimum aujourd'hui 40.
Même date l'an dernier 32.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Nouvelle réunion du cabinet fédéral cet après-midi

OTTAWA, 6 (D. N. C.). — La crise politique immédiate se trouve terminée par les déclarations des chefs. Elle se rouvrira cependant pour les élections partielles des ministres. La prochaine session sera une session électorale, d'après le dernier mot des observateurs politiques, en ce sens que les partis s'y prépareront activement à l'appel au peuple qui la suivra immédiatement dans le cours du printemps.

L'AVENIR DE LA PERSE

TEHERAN, 6 (S. P. A.). — Reza Khan, premier ministre, chef du gouvernement provisoire depuis le renversement de la dynastie des Kadjars, a déclaré à une réception qu'il fonde de grands espoirs sur l'avenir de la Perse.

LE MONOPOLE DU PAIN

Un appel spécial aux consommateurs

La commission échevinale du pain a tenu sa dernière réunion, au cours de la matinée, sous la présidence de M. l'échevin Léon Trépanier. On a remarqué la présence des échevins Legault, Riel, Lalancette, Bédard et Lalonde, qui ont pris part aux délibérations.

Etude du Dr Charron

LE SOUS-MINISTRE ADJOINT DE L'AGRICULTURE A OTTAWA, A TRAITE, CE MATIN, AU CONGRES DE POMOLOGIE, DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA POMME

Le congrès de la Société de Pomologie et de culture fruitière de la province s'est continué ce matin à l'hôtel Windsor. Le docteur Charron, sous-ministre adjoint au ministère fédéral de l'Agriculture, a parlé des éléments constitutifs de la pomme et de sa valeur nutritive.

Le travail du docteur Charron a soulevé une discussion fort intéressante. Ainsi le docteur a été amené à dire que la cuisson détruit les vitamines. Néanmoins, la cuisson au four ne détruit pas les vitamines, contrairement à la cuisson dans l'eau.

LES DETTES DE LA FRANCE

M. HERRICK CROIT QUE LES NEGOCIATIONS FRANCO-AMERICAINES REPRENDRENT BIEN TOT POUR ABOUTIR A UN REGLEMENT DEFINITIF

Paris, 6 (S.P.A.). — Après de fréquentes conversations avec les membres du gouvernement français depuis ses vacances, M. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, est d'avis que les négociations pour le règlement de la dette française à l'égard de l'Amérique, un peu retardées par la modification du ministère Painlevé, seront reprises bientôt dans un esprit qui permet d'espérer un accord définitif.

La nouvelle proposition, exposée dans les milieux officiels il y a une quinzaine, va occuper l'attention immédiate du gouvernement. M. Painlevé est plus désireux qu'aucun autre membre de son cabinet de se débarrasser de cet embarras financier. Il est absolument convaincu qu'il est de l'intérêt de la France que la dette soit consolidée le plus tôt possible.

Une loterie nationale pour faire sortir la France de ses difficultés financières actuelles est recommandée dans une résolution adoptée aujourd'hui par "L'Union Républicaine", groupe de sénateurs qui comprend M. Poincaré, ex-président du conseil, M. Millerand, ex-président de la République, M. François Marsal, ancien ministre, M. Henry Chéron, ancien ministre de l'Agriculture, et autres personnalités politiques.

Disette de gingembre

Londres, 6 (S.P.A.). — "Achez votre gingembre pour Noël de bonne heure; les approvisionnements sont limités." Tel est le conseil que les magasins londoniens ont donné à leurs clients.

La révolution de la région de Canton dans le sud de la Chine a complètement bouleversé le commerce de gingembre. Hong-Kong fournit aux îles britanniques et au reste du monde le gingembre confit et de conserve, qui est un des principaux ingrédients des plum-cakes et des gâteaux aux fruits de Noël. Cette année il a été impossible aux commerçants de se procurer les cargaisons de gingembre contenu dans de jolis pots bleus de porcelaine de Chine qui se vendent si communément à Londres.

L'étiage du fleuve

Le niveau de l'eau du port de Montréal était de 28 pieds 2 pouces, ce matin. Il se trouve avoir baissé de 2 pouces depuis hier après-midi et de 9 pouces depuis mardi matin.

Le plus bas niveau que l'eau du port ait atteint en novembre 1924, a été de 28 pieds 7 pouces et de 28 pieds en novembre 1923.

Faits divers

Quinze "télégraphistes" ont été acquittés ce matin. Au cours de pratique parce que les plaignants n'avaient pas appuyé leurs mandats de la plainte réglementaire.

Walter Hearst, 212a, rue Saint-Antoine, a été arrêté, accusé d'avoir volé le pardessus de William Stevenson, 4032, rue Tupper. Hearst a protesté de son innocence. Le juge l'a renvoyé aux bureaux des détectives pour trois jours.

Vincent F. Be 91, rue Conway, a été arrêté sur l'accusation d'avoir volé sept cloches de cuivre, du Chemin de fer National du Canada. Bert se dit innocent. Il a été admis sous caution de \$100.

Fonctionnaires mécontents

Les augmentations données par le gouvernement aux employés civils ont causé beaucoup de mécontentement parmi les petits employés.

Comme par le passé le gouvernement a augmenté les salaires de façon générale mais suivant un pourcentage de 20 pour cent, ceux qui gagnaient \$3,000 ont eu en tout \$3,600. Ceux qui ne gagnaient que mille dollars ou onze cents dollars et qui étaient ceux qui avaient besoin de l'augmentation pour vivre se trouvent à gagner deux cents dollars de plus.

LE TEMPS

Toronto, 6 (S.P.C.). — La tempête qui était sur les Grands Lacs est passée dans l'Ontario. La pression est restée élevée dans l'Ouest, où il a fait froid. Il a plu dans l'Est. Grands Lacs, Ottawa, Saint-Laurent et Golfe: Beau et plus froid. Provinces Maritimes: Beau et plus doux. Lac Supérieur et Prairies: Beau et froid.

Le travail international

LE CONTROLE DE L'APPLICATION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Genève. — (Du bureau international du travail). Le Conseil d'administration du bureau international du travail s'est réuni les 15, 16 et 17 octobre 1925 à Genève sous la présidence de M. Arthur Fontaine, délégué du gouvernement français.

Un échange de vues a eu lieu sur la possibilité de contrôle de l'application effective par les Etats qui les ont déjà ratifiées, des conventions internationales du travail. Aux termes de l'article 408 du traité de paix, les Etats qui ont ratifié une convention et se sont ainsi engagés à l'appliquer, doivent présenter un rapport sur cette application à la conférence générale annuelle.

Des suggestions pratiques ont été faites en vue d'un examen attentif de ces rapports, chaque année, au sein de la conférence. Le conseil a pris acte du programme de publications et de recherches scientifiques du bureau, ainsi que de l'achèvement de la grande enquête sur la production qu'il avait ordonnée en 1920. Hommage a été rendu aux efforts faits par le bureau et ses collaborateurs, en particulier M. Edgard Milhaud, pour mener ce travail à bonne fin.

A propos de l'enquête documentaire en cours sur l'application, dans tous les pays, du principe de la liberté syndicale, le groupe ouvrier a appelé l'attention du Conseil sur le caractère officiel donné aux caractères accordés en Italie, entre la Confédération générale de l'industrie et les corporations fascistes, accords interprétés par les délégués ouvriers comme un monopole de fait incompatible avec la liberté syndicale.

Le représentant du gouvernement italien a déclaré que les critiques adressées à son Gouvernement résultaient d'une confusion entre les notions politiques et les notions purement professionnelles qui seules doivent être considérées en matière de droit syndical. Il en a conclu que la liberté syndicale n'était pas atteinte. Les divers orateurs ont déclaré qu'ils étaient prêts à appuyer la mise à l'ordre du jour d'une prochaine Conférence internationale du Travail d'un projet de convention sur la liberté syndicale.

M. Albert Thomas a donné connaissance au Conseil du rapport spécial qu'il a rédigé sur son récent voyage en Amérique du Sud. Il a fait mention des huit ratifications des conventions internationales du Travail qu'il a rapportées du Chili et qui sont les premières conventions de organismes internationaux de Genève ratifiées par un Etat sud-américain. Il a exprimé sa confiance dans la possibilité d'obtenir des différents pays qu'il a visités l'envoi aux conférences internationales du Travail de délégations complètes qui seront l'image précise des forces professionnelles naissantes, et il s'est félicité des concours chaleureux qu'il a trouvés pour l'aider à développer les relations de plus en plus étroites entre ces pays et l'organisation internationale du Travail.

M. Arthur Fontaine, au nom du Bureau de ses efforts et des résultats qu'il a obtenus. Le Conseil a enfin procédé à un premier examen de questions susceptibles d'être inscrites à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail qui se réunira en 1927; il en a retenu cinq: l'assurance-maladie, les conventions antérieures payées, l'application du principe de la liberté syndicale, les méthodes de fixation d'un salaire minimum dans certaines industries insuffisamment protégées au point de vue professionnel, la prévention des accidents.

Le Conseil sera appelé à choisir sur cette liste, en janvier, les sujets définitivement maintenus à l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration a examiné la suite à donner à plusieurs résolutions adoptées par la Conférence internationale du Travail de 1925 et concernant certaines questions à étudier par le Bureau.

Il a décidé de faire entreprendre une enquête documentaire qui tend à donner un tableau d'ensemble des conditions d'existence et de travail dans les différents pays d'Asie, tant au point de vue des heures de travail que du taux des salaires.

Le Conseil a procédé ensuite à l'examen des décisions de l'Assemblée de la Société des Nations qui intéressent l'Organisation internationale du Travail. Il a exprimé sa satisfaction de l'utile contribution que le Bureau a apportée à la Commission temporaire de l'esclavage et à la Commission des Mandats de la Société des Nations dans les questions d'esclavage et de travail indigène.

LA MORT DE M. MARCILE

OTTAWA, 6 (S. P. C.). — La mort de M. J.-E. Marcile, député de Bagot, crée la première vacance dans le nouveau parlement. C'est la première fois qu'un député meurt avant que les brefs d'élection soient retournés à Montréal. On doute qu'une nouvelle élection partielle puisse être ordonnée avant le retour des brefs de l'élection précédente. Mais il est probable que le bref pour Bagot sera à Ottawa d'ici quelques jours.

On a suggéré que le premier ministre King se présente dans ce comté, mais on ne croit pas, dans les cercles officiels, que M. King consente à se présenter ailleurs que dans l'Ontario. La situation est maintenant plus calme depuis que les deux chefs ont fait connaître leur position respective. On mentionne le nom de M. Peter Heenan, député de Port-Arthur, comme successeur à M. Murdoch comme ministre du travail.

Les alliés demandent des précisions à l'Allemagne

PARIS, 6 (S. P. A.). — Considérant que la dernière note allemande sur la question de désarmement n'est pas satisfaisante, la Conférence des ambassadeurs a approuvé le texte d'une nouvelle communication demandant au gouvernement allemand des réponses plus précises sur certaines questions. La note est basée sur un rapport de la Commission de guerre interalliée que préside le maréchal Foch. Un communiqué publié après la réunion de la Conférence dit que les ambassadeurs espèrent que la nouvelle note induira l'Allemagne à répondre d'une manière plus précise afin de permettre aux Alliés de considérer l'évacuation de la région de Cologne dans un avenir rapproché.

Abd-el-Krim habite un réduit souterrain

Fez, 6 (S.P.A.). — Abd-el-Krim, chef des rebelles, chassé de sa capitale d'Alger par les Espagnols, s'est "terré" dans le petit village de Targuist, situé sur les pentes nord de l'Atlas. En effet, un Riffain, récemment fait prisonnier par les Français, a raconté qu'Abd-el-Krim s'était fait construire un abri souterrain suffisamment vaste pour que son automobile puisse y entrer et même y circuler facilement. A partir du centre du village, des abris s'étendent en forme d'étoile, des tranchées ont été construites, de sorte que les Riffains considèrent Targuist comme impenable. Abd-el-Krim y a réuni son trésor de guerre, ses réserves d'armes et de munitions et quelques prisonniers. Bien qu'on ne croie pas qu'il prenne l'offensive il est évidemment prêt à offrir une résistance vigoureuse s'il est attaqué.

Complot contre Mussolini Médailles à des universités américaines

Rome, 6 (S.P.A.). — Les esprits sont encore montés à la suite des détails additionnels publiés au sujet du complot pour assassiner le premier ministre Mussolini. Mais l'ordre règne dans tout le pays. Le Messager, journal fasciste officieux, prétend que le complot a été en partie ourdi en France par des antifascistes italiens et autres. Il prétend même que des journaux français de gauche ont lancé une souscription pour renverser le régime fasciste en Italie.

M. Fernand Guertin

Avec le bruyant enthousiasme propre à leur jeunesse, les élèves de la faculté de droit de l'Université de Montréal ont fait l'élection du premier ministre de leur parlement-école, ce matin. C'est M. Fernand Guertin, élève de 3e année, qui a été élu. D'aucuns étonnés de ce que le nombre des bulletins déposés dans l'urne fut plus considérable que le nombre des votants et flairant quelque anomalie, ont présenté une motion de contestation. Leur motion cependant a été rejetée, en vertu de ce principe qu'une élection faite sous la surveillance de représentants de l'autorité légitime doit être valide.

Dans Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.). — Le pointage officiel des votes donnés dans le comté de Trois-Rivières et St-Maurice, à l'élection du 29 octobre, a eu lieu, hier après-midi, au bureau de M. Fortunat Fournier officier rapporteur, et en présence de MM. Arthur Bettez, député élu, A. Lambert, F. Poliquin, J. N. Bureau, N. Bellefeuille, M. Arthur Bettez a été proclamé élu par une majorité de 4,278 sur son plus proche concurrent, M. Louis Normand, candidat conservateur, et par une majorité de 8,286 sur son autre concurrent, M. Robert Ryan. Ce dernier perd son dépôt.

Le vote total valide a été de 8,291 sur un total de 24,569 inscrits. Dans la ville de Shawinigan Falls, le maire Arthur Bettez a pris une majorité de 1,313 sur M. Louis Normand, 1,032 et M. Robert Ryan, 329.

Trois millions en travaux du port

Le gérant général du port de Montréal, M. Thomas Harvie nous a appris ce matin que les travaux faits au cours de la présente saison de navigation pour l'amélioration du port de Montréal et du canal ont coûté au total trois millions.

Laurier-Outremont

Le juge Martin procédera mardi prochain au nouveau comptage des votes donnés dans la division Laurier-Outremont. Il a accordé à midi la requête présentée par M. Rodolphe Monty, le candidat battu, qui veut un nouveau comptage. On prévoit que l'opération sera longue et qu'elle ne se terminera pas avant deux jours.

Le Minnedosa s'échoue

Flushing, Hollande, 6 (S.P.C.). — Le Minnedosa du Pacifique Canadien, en route d'Anvers à Montréal, s'est trouvé échoué pendant une heure et demie. Il s'est tiré seul de sa fâcheuse position et a continué sa route.

Le détail du vote dans Nicolet

Table with 4 columns: Candidate, Desco-teaux, La-O'Sha, O'Sha-marche. Lists names like Nicolet, Ste-Monique, Ste-Brigitte, etc.

Les maladies contagieuses

Au cours du mois d'octobre, le service municipal des maladies contagieuses a enregistré 688 cas de maladies contagieuses et 107 décès. Depuis le commencement de l'année, les chiffres ont été les suivants: 9,500 cas et 1,261 décès.

Un suicide aux Communes

Ottawa, 6 (D.N.C.). — Une tragédie s'est produite ce matin dans les corridors du bloc de l'est où se trouvent les bureaux du premier ministre, du ministre de la Justice, et du ministre des finances. Un scandinaave, Angus Swanson, s'est en effet suicidé d'un coup de revolver à la porte du bureau du secrétaire de M. Ernest Lapointe. Il avait demandé à voir le premier ministre et celui-ci n'étant pas arrivé, il avait demandé le ministre de l'Agriculture. Comme le gardien l'entraînait au dehors pour lui indiquer l'édifice où M. Motherwell a ses bureaux, il entendit une détonation et se retournant aperçut Swanson baignant dans son sang. La mort avait été instantanée. Swanson arrivait de Winnipeg. On ignore les motifs de son acte.

Dommages de \$10,000

Le juge Surveyer a entendu ce matin la cause de David Parker contre Harry Rother Company Limited. Parker a joué en octobre 1923, une édicule au no 24, rue McGill College, de H. Morris représentant de la compagnie. L'édifice n'a pas encore été livré et Parker demande des dommages de \$10,000. La défenderesse étorque que Morris n'était plus son agent lorsque le bail a été conclu.

Le Dr Garnett

Ottawa, 6 (S. P. C.). — Le Dr Maxwell Garnett, secrétaire de l'Union britannique de la Société des Nations, parlera à Ottawa, au Canadian Club, le 28 novembre prochain. C'est ce que vient d'annoncer le comité exécutif de l'Association canadienne de la Société des Nations. Après une tournée aux Etats-Unis, M. Garnett parlera à Toronto, Ottawa et Montréal.

Mort de l'empereur de l'Annam

Saigon, Indo-Chine, 6 (S. P. A.). — Khai Dinh, empereur de l'Annam, est mort. Il était sur le trône depuis 1916. Il avait fait une visite officielle en France en 1922. L'Annam est un protectorat français.

Majorité de Desco-teaux sur Lamarche, 3,142.

Majorité de Desco-teaux sur John O'Shaughnessy, 5,311.

Le collège Loyola et l'Université

L'affiliation du collège Loyola à l'Université de Montréal a reçu, hier, la ratification de la commission des études de l'Université et sera définitivement établie quand la commission d'administration universitaire aura ajouté sa ratification à celle de la commission des études. L'exécutif de l'Université s'assemble cet après-midi même afin de préparer le rapport qu'il soumettra à la commission d'administration au sujet de cette affiliation.

Ce traité italo-russe

Rome, 6 (S. P. A.). — L'agence Stefani se dit autorisée à nier catégoriquement la rumeur publiée à l'étranger voulant que l'Italie et la Russie aient négocié un traité secret, l'an dernier, promettant de s'aider mutuellement en cas d'un conflit dans les Balkans.

CE SOIR

Au Gesù, à 8 h., retraite prêchée préparatoire aux fêtes de saint Canisius qu'on célébrera dimanche le 15 novembre. A 8 h., second souper aux huitres chez les Sourdes-Muettes. A 8 h. 30, fête aux huitres au club Canadien. A 7 h. 30 et à 8 h. 30, à l'Université de Montréal, cours de philosophie par le R. P. Lamarche et l'abbé Gauthier. A l'Université, le professeur J. B. Lajoie donnera la troisième leçon de son cours d'histoire de l'Art. Il parlera de l'Architecture grecque. Entrée libre.

\$1.50

Dans toute la province, sauf l'île de Montréal, Longueuil et St-Lambert. (Strictement payable d'avance) Profitez de l'aubaine pour vous abonner et pour abonner vos amis. C'est le moment où, plus que jamais, le DEVOIR, journal libre de toute attitude politique et en relation directe avec le député de Labelle, l'une des plus puissantes personnalités de la politique canadienne, sera d'une lecture profitable et attachante. PRIME — Tout abonné recevra un cadeau qui lui fera sûrement plaisir. Adresser chèque au pair et accepté ou mandat-poste. Abonnements — Le DEVOIR Boîte postale 4020—Montréal

L'exposition de Montréal

UN AUTRE PROJET DE LA PROMOUVOIR PAR UNE ORGANISATION PRIVEE... CONDITIONS ET STIPULATIONS

Le conseil municipal doit étudier, à nouveau, le projet d'une grande exposition à Montréal, à la suite d'une motion de l'échevin Gareau.

Aujourd'hui M. Victor Lévesque, ancien échevin, qui conduit avec succès les salons d'automobile à Montréal, soumet un projet nouveau pour ressusciter l'association défailante et promouvoir la tenue d'une exposition nationale dans la métropole.

Voici les grandes lignes de son projet: 1. Une compagnie organisée sous les lois de la province de Québec, dirigée exclusivement par nous, offre de louer pour une somme nominale, pour le terme de vingt-cinq ans, cette partie du Parc de Maisonneuve s'étendant du Boulevard Pie IX, vers l'est, sur la rue Sherbrooke, jusqu'au Club de golf, et vers le nord à un point qui formera une superficie d'environ deux cent cinquante acres.

2. La compagnie s'engage à ériger sur le terrain en question une série de bâtiments nécessaires à la tenue d'une exposition moderne, et entre autres: un Colisée, un Palais des Industries, un stade pouvant contenir au moins quinze mille personnes, des baignoires (swimming-pools), des constructions pour l'exposition des produits alimentaires, des produits agricoles et des animaux, des kiosques, fontaines, arcades, des magasins, salles de rafraîchissements, des hangars et un terrain pour l'aviation, des amusements modernes, suivant le plan d'ensemble qui sera adopté par les parties;

3. La compagnie s'engage à maintenir en bon ordre et dans un état parfait d'exploitation toutes les propriétés et le terrain lui-même, durant le terme du bail projeté;

4. La compagnie s'engage en outre à ce que le terrain loué soit mis à la disposition du public, comme parc, sans aucun prix d'entrée, en tout temps, à l'exception de la période de l'exposition annuelle et d'une semaine précédant et une autre semaine suivant l'exposition;

5. A l'expiration des vingt-cinq années que durera le bail, toutes les constructions qui auront été érigées sur la propriété louée deviendront la propriété de la cité de Montréal, sans que celle-ci soit tenue à aucune formalité, de quelque nature que ce soit;

6. La compagnie s'engage à commencer les constructions au cours de l'année 1926 et à terminer l'aménagement de l'exposition afin que cette dernière soit complétée pour être ouverte au public le premier juillet 1927;

7. Il sera toutefois entendu qu'aucune section de l'exposition ne pourra être mise en exploitation avant que le plan complet de l'exposition soit exécuté;

8. La compagnie aura le droit de louer ou sous-louer, en tout ou en partie, les privilèges et les concessions qu'elle jugera à propos, pourvu que les baux, privilèges et concessions qu'elle aura ainsi consentis n'excèdent pas la période de son propre bail, à moins que ce soit avec le consentement de la cité de Montréal;

9. L'ensemble de l'exposition qui sera tenue annuellement devra être d'un caractère tel qu'elle pourra être comparée avantageusement aux expositions les plus modernes qui existent au Canada à l'heure actuelle;

10. La compagnie consentira à laisser introduire dans le bail projeté toute clause raisonnable et nécessaire qui aura pour but d'assurer à la cité de Montréal que l'exploitation principale de la compagnie sera l'exposition annuelle et que les sections des amusements et des sports seront les accessoires de cette exposition;

11. La cité de Montréal, la commission du parc de Maisonneuve et l'Exposition internationale de Montréal s'engageront à leur tour, en plus de fournir le terrain précité et en donner la jouissance à la compagnie susdite, à l'exception toutefois des restrictions énumérées dans la présente:

- (a) A exempter la compagnie de toutes taxes, y compris celle pour la fourniture de l'eau, pour une période de vingt-cinq ans; (b) A payer et entretenir les rues et le trottoir dans les limites du Parc ainsi que sur les grandes artères avoisinantes; (c) A cloître le terrain loué; (d) A adopter les règlements nécessaires et reconnus propres à assurer le bon ordre dans toute l'étendue du Parc.

Tombola à St-Ambroise

Les paroissiens de St-Ambroise, sous la direction de M. le curé Maréchal et de M. l'abbé Desmarais, vicaire, préparent actuellement une tombola des plus variées et des plus intéressantes qui aura lieu du 9 au 21 novembre, au profit de leur nouvelle église.

Cette église est en bonne voie d'achèvement et sera ouverte au culte durant le cours du mois de décembre. Plusieurs kiosques savamment organisés offriront aux visiteurs les plus rares attractions. Les gâteaux se dirigeront avec plaisir vers le restaurant du "Chat Noir", où l'on servira à bas prix des repas privés et certains soirs des banquets complets.

Des lots précieux seront mis au tirage en particulier un auto "Ford Tudor" modèle 1926. Le comité d'organisation a voulu intéresser tous les amis à ce tirage: bon nombre de réponses nous sont déjà parvenues; nous aimerions à recevoir les dernières d'ici le 20 novembre prochain. Si d'autres voulaient essayer leur chance de gagner cette belle voiture tout en intéressant à notre œuvre, le comité se ferait un plaisir de leur adresser un livret immédiatement.

Les réunions de la tombola se feront dans l'église, située rue Beaubien, (travées St-Denis-Christophe-Colomb). Le comité d'organisation est au no 1705, rue Champlain, Calumet 4390.

(Communiqué).

PROCEDURE ELECTORALE

QUELQUES POINTS DE DROIT CONSTITUTIONNEL

Ottawa, 5, (S.P.C.) — Constitutionnellement, le parlement est appelé à se réunir le 10 décembre. Mais ce n'est que la formalité incluse dans le bref d'élection. Il est probable que cette date sera considérée comme peu pratique et que la date réelle de l'ouverture du parlement sera plus tard probablement au commencement de janvier.

Quoique les résultats de l'élection aient été annoncés pour tous les sièges, aucun des nouveaux élus n'est encore officiellement membre du nouveau parlement. Le bref d'élection doit être rapporté dans chaque cas et le résultat proclamé officiellement avant que le nouvel élu soit membre de la Chambre des communes.

Jusqu'à maintenant, aucun bref d'élection n'a été rapporté, cela ne devant être fait que le 7 décembre. Il est probable qu'on commencera à les recevoir d'ici quelques jours, et que cela se continuera pendant tout le mois, à cause des distances qui existent entre certaines divisions et la capitale, et les difficultés qu'il peut y avoir de compléter certains rapports.

Aucune élection partielle ne peut être tenue avant le retour des brefs d'élections. Aussi toute réorganisation du cabinet doit-elle être retardée d'ici là. Mais une élection partielle peut avoir lieu dans une division dès qu'on a reçu le bref d'élection de cette division. Un nouveau bref peut alors être publié. On considère qu'il prend généralement 35 jours pour tenir une élection partielle, après l'émission du bref d'élection, dans une division assez rapprochée.

Un doute existe aussi au sujet du droit qu'auraient les députés nouvellement élus de démissionner avant l'ouverture du parlement. Comme un député démissionne en envoyant sa démission à l'orateur, on se demande s'il peut l'envoyer avant que le président de la Chambre soit désigné. Mais certains soutiennent qu'un orateur est en fonction d'un parlement à un autre, et que la démission est valable.

12. La compagnie s'engage à ériger sur le terrain en question une série de bâtiments nécessaires à la tenue d'une exposition moderne, et entre autres: un Colisée, un Palais des Industries, un stade pouvant contenir au moins quinze mille personnes, des baignoires (swimming-pools), des constructions pour l'exposition des produits alimentaires, des produits agricoles et des animaux, des kiosques, fontaines, arcades, des magasins, salles de rafraîchissements, des hangars et un terrain pour l'aviation, des amusements modernes, suivant le plan d'ensemble qui sera adopté par les parties;

LE SALON DE L'AUTOMOBILE

IL SE TIENDRA A MONTREAL DU 23 AU 30 JANVIER

La Montreal Automobile Trade Association a inauguré hier soir l'organisation du prochain salon d'automobiles par un banquet donné aux représentants de la presse montrealaise.

M. Alex. Renaud, président de la Renault Motor Supplies présidait. M. Théo. Dorion, gérant du prochain salon, a déclaré que l'industrie de l'auto avait pris une telle expansion dans Montréal, que les salons habituels sont devenus trop petits. La Montreal Automobile Trade Association a demandé quatre étages de l'édifice Morgan, mais n'a pu en avoir que trois.

Plusieurs allocutions ont été prononcées, par MM. Renaud, Dorion, E. Cossette, W. J. Crowley, F. Champagne, J.-R. de Cotret, C. Mayer, C. McDonald, T. Murphy et autres. Voici la déclaration officielle du président relativement au prochain salon:

"Il nous fait plaisir d'annoncer par la voix des journaux que la Montreal Automobile Trade Association, Limited, tiendra son salon d'automobiles du 23 janvier au 30 janvier 1926.

"Nous tiendrons ce salon dans l'édifice Morgan, et occuperons les cinquième, sixième et septième étages.

"Ce salon d'automobiles sera sous la présidence de M. Théo. Dorion, secrétaire de notre Association, qui sera appuyé par les directeurs, tel que par le passé.

"Le salon d'automobiles de Montréal, est l'exposition nationale de l'est du Canada. C'est la plus grande exposition d'automobiles tenue au Canada, et elle rivalise en importance avec les plus grandes expositions d'automobiles qui ont lieu aux Etats-Unis.

"Notre salon de l'automobile est reconnu comme une exposition nationale, par les grandes associations de manufacturiers d'automobiles et d'équipements d'automobiles au Canada et des Etats-Unis.

"Bien que nous ayons au delà de 100,000 pieds carrés d'espace, nous devons dire que les demandes qui nous arrivent des exposants d'automobiles, d'accessoires et de camions, chars à bancs, etc., excèdent de beaucoup l'espace que nous avons à offrir.

"Nos exposants montreront au public tous les derniers modèles et les dernières créations dans les automobiles, et leurs accessoires, ainsi que les camions et véhicules commerciaux de tous genres.

"Nous aurons de grandes surprises pour le public, et nous comptons que le salon de l'automobile de Montréal, 1925-26, sera le plus considérable et le plus intéressant que nous ayons eu jusqu'ici."

(Communiqué).

(Communiqué).

L'ELECTION DE JACQUES-CARTIER

LES DELEGUES LIBERAUX REUNIS A LACHINE, LUNDI PROCHAIN, CHOISIRONT LEUR CANDIDAT

Au cours de l'entrevue qui a eu lieu hier, entre le premier ministre, M. Taschereau, le ministre de la voirie, M. Perron, le secrétaire provincial, M. David et les députés libéraux des municipalités de Jacques-Cartier, il a été décidé que le candidat libéral qui briguera les suffrages à l'élection partielle de Jacques-Cartier, sera choisi à une convention qu'on tiendra à Lachine, lundi après-midi, sous la présidence de M. Jos. McLaughlin.

Le choix des députés à cette convention se fera dans les différentes parties du comté aux heures en endroits ci-après indiqués pour chacune d'elles:

Pour les villages de Ste-Geneviève de Pierrefonds et de Ste-Geneviève, la municipalité de Dollard des Ormeaux et la ville de Roxboro, dimanche à l'issue de la grand'messe, en la salle paroissiale de Ste-Geneviève.

Pour l'île Bizard, dimanche à l'issue de la grand'messe, chez M. Joseph-D. Thériault.

Pour Ville Lasalle, dimanche, à 2 h. 30 de l'après-midi, en la salle de l'école.

Pour Ville Saint-Pierre, dimanche à l'issue de la grand'messe, en la salle du couvent.

Pour la ville de Dorval, la ville de l'île Dorval et la paroisse de la Présentation de la Ste-Vierge, dimanche, à l'issue de la grand'messe, en la salle de l'hôtel de ville de Dorval.

Pour la ville de Pointe-Claire, la ville de Beaconsfield et la paroisse de Pointe-Claire, dimanche, à l'issue de la grand'messe en la salle de l'hôtel de ville de Pointe-Claire.

Pour la ville et la paroisse de St-Laurent, dimanche, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle municipale de St-Laurent.

Pour la ville de Ste-Anne, Senneville et la paroisse de Ste-Anne, dimanche à l'issue de la grand'messe, en la salle du cercle paroissial de Ste-Anne.

Pour Cartierville, dimanche, à 11 heures du matin, au coin du boulevard Gouin et de la rue Lachapelle.

Si nous déduisons de la course le temps pris pour les rencontres et les autres incidents du transport moderne nous restons avec le record du trajet Montréal-Vancouver en moins de 67 heures.

Du commencement à la fin le voyage a démontré la supériorité de la voiture à l'électricité et à l'huile sur les autres formes de transport similaires. Il a prouvé l'endurance de la voiture et sa vitesse. A un certain endroit dans l'Ouest la voiture a parcouru vingt-deux milles en moins de vingt-deux minutes et l'une des pentes les plus raides des Rocheuses a été gravie à une vitesse moyenne de 45 milles à l'heure. La vitesse moyenne pour tout le voyage a été d'un peu moins de 43 milles et demi à l'heure.

La voiture qui vient d'accomplir le voyage transcontinental mesure 60 pieds de long. Elle peut transporter des voyageurs et du bagage. Un moteur à l'huile Diesel actionne un générateur électrique qui fournit le pouvoir de traction. Ce procédé, bien que très simple en lui-même, marque une innovation considérable dans l'histoire des transports.

Une voiture du même type que le No 15,820 est en service depuis un mois environ entre Hamilton et Guelph, Ont., et a donné d'excellents résultats. Celle qui a fait le voyage transcontinental restera en Colombie-Anglaise où elle fera du service régulier.

(Communiqué)

Une fortune dans les rebuts

Le comité exécutif a octroyé à M. David Miller, regrattier, un contrat temporaire d'un mois, pour enlever les déchets dans les dépositaires publics, moyennant une contribution de \$750 par mois à verser dans le trésor municipal.

On impose une condition à M. Miller, celle d'accepter tous ceux qui dans le moment font le triage des déchets et de leur verser le prix coûtant des articles ramassés. Les dépositaires renferment une fortune, car on évalue ainsi par année les trésors qui y sont cachés: 80,000 en bouteilles de pharmacie; 85,000 pour 200 tonnes de caoutchouc à un sou; 84,000 à 85,000 de papier-rebuts; 85,000 de vieux linges, etc.

Une amie en parle à une autre

La renommée d'un remède efficace est souvent répandue au loin par les femmes qui se disent l'une à l'autre ses mérites, ainsi que le démontre une lettre écrite par Mme Wm. Risdale, de Mount-Forest, Ontario. Voici ce qu'elle y dit: "J'étais faible, misérable et souffrante. Une amie me dit le bien que lui avait fait le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en fis l'essai et suis maintenant bien portante et robuste. Rien ne lui est égal contre les maladies des femmes". Il se trouve partout des femmes qui ont bénéficié du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et qui sont heureuses d'en parler à leurs amies et à leurs voisines.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — disait Lafontaine

Avocats Archambault & Marcotte 50, ST-JACQUES, MONTREAL

Avocat Jean Fautoux, L.L.B. 545, 7ème av. Rosemont

Avocat Eugène Simard, L.L.L. 92, Notre-Dame Est

Avocats Vanier & Vanier 74, Havre 2641

Avocat René Théberge 92, NOTRE-DAME EST, suite 21, MONTREAL

Arpentage J.-A.-U. Baudry, I.C. 25 RUE SAINT-JACQUES

Dentiste Dr J.-E. Chalifoux 149, RUE VINET

Dentiste Dr Ernest Laporte 1725 ST-DENIS

Dentiste Dr A. Heynemann 1569 rue Saint-Denis

Dentiste Dr Ernest Laporte 1725 ST-DENIS

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES GORDONNIERS

CONSEIL DE CONSTRUCTION

FETE DES PRESSIERS

SYNDICAT DES JOURNALIERS

A LACHINE

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

Dentiste Dr R. Laporte

Dentiste Dr Ad. L'Archevêque

Dentiste Dr Julien Piché

Dentiste Dr Wilfrid Bourgie

Dentiste Dr Roméo Beland

Dentiste Dr Jules Hector Falardeau

Huissier Théo. Guy Grothé

Médecin Dr J.-M.-E. Prevost

Calculateur

Calculateur

Université de Montréal

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Retrouvant l'été envolé

Médecin Dr J.-M.-A. Valois

Notaire Chs Archambault, c.c.s

Notaire L.-D. Clément

Notaire Horace Lippé

Opticien B. A. U. M. I. E. R.

Opticien Mlle Eugénie Cantara

Orfèvre M. Josse

Professeur LeBlond de Brumath

Professeur René Savoie, I.C.I.E.

Professeur René Savoie, I.C.I.E.

A LA COUR DU CORONER

STATISTIQUES POUR LE MOIS D'OCTOBRE

STATISTIQUES POUR LE MOIS D'OCTOBRE

STATISTIQUES POUR LE MOIS D'OCTOBRE

STATISTIQUES POUR LE MOIS D'OCTOBRE

TABLEAUX COMPARATIFS

TABLEAUX COMPARATIFS

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

M. Dandurand parlera dimanche

Médecin Dr J.-M.-A. Valois

Notaire Chs Archambault, c.c.s

Notaire L.-D. Clément

Notaire Horace Lippé

Opticien B. A. U. M. I. E. R.

Opticien Mlle Eugénie Cantara

Orfèvre M. Josse

Professeur LeBlond de Brumath

Professeur René Savoie, I.C.I.E.

Professeur René Savoie, I.C.I.E.

Ingénieurs français en visite à Montréal

Ingénieurs français en visite à Montréal

Ingénieurs français en visite à Montréal

Ingénieurs français en visite à Montréal

Ingénieurs français en visite à Montréal

Ingénieurs français en visite à Montréal

Tombola à Ste-Marguerite-Marie

Tombola à Ste-Marguerite-Marie

Tombola à Ste-Marguerite-Marie

Tombola à Ste-Marguerite-Marie

Tombola à Ste-Marguerite-Marie

LA VIE SPORTIVE

L'assemblée annuelle du club de raquetteurs le Montagnard

Elle aura lieu ce soir à la salle de l'Union de Commerce — L'élection des officiers — Le rapport annuel sera soumis aux membres — Les activités de la saison 1924-25

Le club de raquetteurs Le Montagnard tiendra ce soir son assemblée annuelle à la salle de l'Union de Commerce, 149, rue Berri, alors que les officiers présenteront leur rapport et que les membres seront appelés à se choisir un nouveau bureau de direction pour le prochain terme. Cette réunion est très importante et tout porte à croire que tous les membres du club, anciens et nouveaux, se feront un devoir d'être présents à cette assemblée qui est convoquée pour huit heures.

Nous saluons avec plaisir l'apparition du "Montagnard", un petit bulletin mensuel publié par notre ami Edouard Garand. Ce journal renferme des informations très intéressantes et devrait rendre de précieux services à ce populaire club de raquetteurs, l'un des plus vieux du Canada.

Dans le premier numéro, nous y trouvons le rapport des opérations du club au cours de la dernière saison, rapport préparé par M. Garand d'après les renseignements fournis par M. J.-O. Morand. Voici ce rapport:

RAPPORT DES ACTIVITES DU MONTAGNARD POUR LA SAISON 1924-25:
Le 25 novembre, eut lieu l'ouverture officielle de la saison d'hiver au chalet de Cartierville ou l'on fêta la Sainte-Catherine. Il y eut orchestre, musique, chant et danses. L'on s'amusa ferme.

Le 29 novembre, nous donnâmes la deuxième partie d'huitres annuels qui remporta un grand succès. L'on veut en organiser déjà pour 1925 une qui promet de surpasser les succès de l'an dernier.

Le 1er décembre nous avions le regret d'accepter la démission de M. Narbonne comme président du club et M. Corbeil le remplaça. A la vice-présidence, ce fut M. Lagacé qui fut promu.

Le 24 décembre, nous fêtâmes la Noël sous la présidence de M. J.-A. Morand. A cette occasion, quoique peu nombreux, les membres du club et leurs amis s'amuserent ferme jusqu'au matin.

Le 9 janvier eut lieu la 2e assemblée de la saison et une affaire importante qui traitait depuis des années y fut discutée: la fusion du club et de la compagnie le Montagnard fut acceptée unanimement sur proposition de M. Edouard Garand et M. Victor Roy.

Le 15 janvier eut lieu la 1ère sortie officielle de la saison des raquetteurs à l'occasion de l'exposition des Produits Manufacturés du Canada.

Le 18 janvier eut lieu la sortie à Saint-Eustache, sous la présidence de M. Thomas Couillard. L'on s'amusa et l'on décida sur-le-champ d'y retourner en 1926.

Le 25 janvier eut lieu à Cartierville une sortie en raquettes, sous la présidence de M. Edmond Lefrançois.

Les séances de boxe du club Athlétique Regal, suspendues pour quelque temps, reprendront lundi soir prochain au Monument national, alors que le promoteur Moorehouse mettra un programme très intéressant à l'affiche. Quatre combats seront disputés entre boxeurs bien connus et tout porte à croire que les fervents du sport de la boxe se porteront en grand nombre à la salle de la rue Saint-Laurent.

Le programme officiel est le suivant:
Zbyszko Gravel vs Young Moran, 6 rondes.
Gérald Beaudin vs Jimmy Couture, 6 rondes.
Battling Sandrell vs Raymond Lirzin, 6 rondes.
Sylvio Mirault vs Jack Pulver, 10 rondes.

Pulver détient une décision sur Mirault. Ils se sont rencontrés l'an dernier à Waterbury, Conn., et l'Américain a eu le verdict des juges. Le Canadien veut dire racheter cette défaite. Il est actuellement à son meilleur et prêt à livrer la lutte de sa vie.

Tout porte à croire que l'assaut Lirzin-Sandrell va susciter autant d'intérêt que la rencontre principale. On connaît déjà la grande rivalité qui existe entre eux et la question de suprématie est loin d'être réglée. Ils se sont déjà rencontrés deux fois et dans chaque cas la décision des juges fut en faveur de Sandrell pour ensuite être renversée par la Commission Athlétique de la Cité de Montréal.

par 5 à 0. L'équipe de l'Association compte bien se distinguer de nouveau dans cette nouvelle rencontre.

La partie aura lieu au bain du National à 8 h. 30 précises. Le public en général et les dames en particulier, sont invités à encourager nos joueurs.

L'entrée est gratuite.

Bulletin No 18
Radio du DEVOIR
Trois bulletins numérotés consécutivement et \$4.50, plus 20 sous pour le port, donnent droit à un Radio complet du DEVOIR.

RADIO — LE DEVOIR
336 Notre-Dame Est — Montréal
Faire remise par chèque accepté et au pair.

AU NATIONAL

OUVERTURE DE LA SAISON DU BALLON-AU-PANIER

Comme nous vous l'avons annoncé les joueurs de ballon-au-panier du National, inaugureront officiellement leur saison dimanche prochain, le 8 novembre à 3 heures, p. m. Selon toute probabilité, M. F.-C. Laberge, président de l'Association Athlétique d'amateurs nationale, ainsi que tous les directeurs, seront présents à la partie d'ouverture. Une invitation a été aussi envoyée à M. le docteur J.-P. Gadois, surintendant des terrains de jeux de la cité de Montréal, et au cas où M. F.-C. Laberge serait absent, M. le Dr J.-P. Gadois sera demandé pour mettre le ballon au jeu.

Les porte-couleurs du National rencontreront les Royal-Canadiens dans une partie d'exhibition. D'un côté ou de l'autre la partie n'est pas encore gagnée. Les joueurs du National sont en grande condition, mais il ne faut pas oublier que leurs adversaires sont des joueurs de première qualité. Pendant que le National jouait l'été dernier dans la "Ligue Indépendante de ballon-au-panier extérieur de Montréal", le Royal-Canadien faisait un tournoi aux Etats-Unis où il a rencontré plusieurs bons clubs. Il nous est revenu avec quelques victoires à son crédit. Comme nous pouvons le constater les joueurs du National devront faire face à une équipe de vrais champions.

Mais si la partie n'est pas encore gagnée d'un côté ou de l'autre, nous pouvons affirmer que les équipiers du National ont toutefois des bonnes chances de s'en tirer avec une victoire.

Grâce aux démarches faites par les organisateurs, lorsque des joueurs du National apparaitront sur le plancher, ils seront tous équipés à neuf. La section du ballon-au-panier veut faire jusqu'à l'impossible pour donner pleine et entière satisfaction aux nombreux supporters du National durant la présente saison. Rien ne sera épargné et c'est pourquoi nous pouvons affirmer que tous ceux qui suivront les joueurs du National cet hiver ne seront nullement déçus.

Il nous est très agréable d'avoir à parler, cette année, de notre saison d'été: elle fut brillante sous tous les rapports. L'ouverture eut lieu de bonne heure et la Back River Melody Pals nous fournit une musique extraordinaire. Nous devons un gros merci à cet orchestre qui fut une des principales attractions de notre saison d'été et à qui revient une large part de notre succès. Ces messieurs se dévouèrent sans compter, venant gracieusement prêter leur concours en vrais sportsmen, nous les avons appréciés et nous avons le plaisir d'ajouter que nous les comptons aujourd'hui parmi les membres de notre club.

Il y eut durant l'été différentes attractions. Des numéros de chant, déclamations, furent écoutés avec plaisir.

A tous, nous devons un grand merci.

Nous devons beaucoup de remerciements à M. Blouin et aux membres de sa famille qui ont beaucoup contribué à notre succès de cet été par leur bel esprit sportif.

OFFICIERS 1924-25
Ludger Gravel, président honoraire; Ed. Lefrançois, ex-président; Rod. Corbeil, président; Aug. Comte, 1er vice-président; J.-I. Lagacé, 2e vice-président; J.-A. Morand, trésorier; Y. Archambault, secrétaire; vict. Desrochers, assistant-secrétaire.

DIRECTEURS
A. Bérubé, J.-H. Desjardins, Ed. Garand, Art. Goudron, J.-R. Paradis, Gab. Viau, D. Jourdenais, portedrapeau, Wm Bishop, capitaine, A. Girardin, lieutenant-capitaine.

CRESCENT
Bryson 172 157 191 — 520
Brown 205 189 181 — 575
Pearce 199 159 103 — 521
Skelly 152 183 181 — 516
Spary 187 184 215 — 586
Totaux 915 872 931 — 2718

KARRY
Levasseur 188 165 213 — 516
Finestone 185 167 157 — 509
Meunier 165 167 188 — 520
Aubry 181 164 157 — 502
Bénard 190 197 182 — 569
Totaux 909 860 897 — 2665

NATIONAL
Mercil 185 233 254 — 672
Mireault 154 194 180 — 528
Demers 169 134 146 — 449
St-Maurice 147 166 169 — 482
Foucher 193 190 159 — 542
Totaux 848 917 908 — 2673

PARK
Austin 188 159 199 — 546
Bishop 178 234 157 — 569
Stewart 161 189 161 — 511
Dawe 159 176 159 — 494
Wright 178 158 157 — 493
Totaux 804 916 833 — 2613

CANADIEN
Charlot 161 136 137 — 434
Maloney 184 155 186 — 525
Holstein 164 192 158 — 514
Cabana 163 164 163 — 491
Labelle 182 209 200 — 591
Totaux 854 856 844 — 2554

ROSEMONT
Lebel 179 151 136 — 466
Thibaut 148 162 150 — 461
Venditto 167 165 155 — 487
M. Mahoney 187 187 152 — 526
Racette 150 154 187 — 500
Totaux 841 819 780 — 2440

BESSNER
C. Mahoney 176 150 160 — 492
Jacmain 195 235 180 — 600
Weinfield 137 179 209 — 525
Suarez 196 173 229 — 598
Bessner 166 232 165 — 563
Totaux 870 965 943 — 2778

CENTRAL
Duchesne 184 207 198 — 589
Cowan 187 160 156 — 503
Desautels 161 177 211 — 549
Pennoyer 213 151 188 — 552
Talbot 199 222 179 — 600
Totaux 944 917 932 — 2793

POSITION DES CLUBS
G. P.
Bessner 11 4
Crescent 11 4
Canadien 9 6
Park 8 7
National 5 10
Rosemont 5 10
Central 5 10
Karry 3 12

FUMEURS!!!

Vous connaissez les véritables délices d'une bonne pipe de tabac la journée que vous ferez l'achat d'une



50 STYLES DIFFERENTS

Prix \$1.50

Méfiez-vous des imitations — Il n'y a qu'une SICANA.
En vente par tout le Canada. Si votre marchand ne peut vous la procurer, adressez-vous directement à

JOS. COTÉ, LIMITÉE
IMPORTATEURS
188, rue St-Paul, QUEBEC — Seuls dépositaires au Canada.
Représentant pour la ville de Montréal:
R. RICHARD, 1364, Parc Lafontaine. Téléphone Est 3139

UNE PUISSANTE EQUIPE POUR LE VIOLET ET BLANC

M. MAURICE FORGET ALIGNE-RA DES ÉTOILES SUR SON CLUB D'AMATEURS AU COURS DES PROCHAINES SÉRIES DU GROUPE SENIOR. LES JOUEURS DU NATIONAL

M. Maurice Forget, qui dirigera cette année l'équipe de hockey du National, est en train de former un puissant club afin de pouvoir décrocher les honneurs du championnat dans le groupe senior du hockey amateur dans la province de Québec.

Dave Campbell, Quenneville, Beaubien, Brisebois, Jean Sauvé, Lucien Gervais, Philippe Lepine et les frères Leppine porteront les couleurs violette et blanche cet hiver. On prétend aussi que le National aimait à avoir Cormier, de la Banque d'Hocheville sur son équipe, et pas plus tard qu'avant-hier, M. Forget était aux bureaux de la banque pour discuter avec le solide gaillard du circuit bancaire.

Dans les cercles sportifs, on dit que le National n'aura aucune difficulté à obtenir des cartes d'amateurs pour Gervais et Sauvé. Comme on s'en rappelle, les autorités amateurs n'ont pas aimé leur conduite dans le courant de l'été. Ils ont joué au baseball amateur, histoire de se tenir en bonne condition pour être prêts pour la saison d'hiver, et les dirigeants des puristes ont montré les gros yeux. Mais on dit aussi que certains joueurs d'autres clubs ont péché de la même manière, de sorte que lorsque le temps du hockey amateur arrivera, on "recommencera tout en neuf".

Quenneville a joué pour les Trois-Rivières et il a déjà fait sa marque. Quant à Beaubien, son record à l'Université de Montréal parle pour lui-même. L'hiver dernier, Brisebois a joué avec les Sons of Ireland, de la Vieille Capitale, mais cette année on le reverra sous les couleurs de l'institution de la rue Cherrier. L'hiver dernier, Sauvé et Gervais étaient à leur poste. Quant à Philippe Lamarre, son bureau l'occupe passablement, mais on prétend qu'il trouvera bien quelques heures pour faire du sport. Philippe est un athlète et on dit qu'il pense à sa santé avant tout. Les frères Leppine ont passé l'été à Montréal et ils ont hâte de se lancer dans la mêlée. Comme on le voit, le National ne manquera pas de matériel.

LE MCGILL DEFIAT PAR LE M. A. A. A.

Les équipes de polo aquatique du M. A. A. A. ont remporté deux victoires hier soir sur le McGill en triomphant dans la joute intermédiaire par 2 à 1 et en sortant victorieux dans les séries junior par un résultat de 5 à 1.

COMPOSITION DES ÉQUIPES:
INTERMÉDIAIRE
M.A.A.A. (2) McGill (1)
Quirk but Jardine
Rodger défense Forsythe
Bryker défense MacLaren
Vestly centre Kyle
Henning avant Moore
Cleghorn avant Clarholm

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Deuxième période
1—McGill Moore 1.30
Troisième période
2—M.A.A.A. Cleghorn 1.45
Quatrième période
Pas de point.
1ère période supplémentaire
Pas de point.
2ème période supplémentaire
Pas de point.
3ème période supplémentaire
3—M.A.A.A. Henning 1.00
Arbitres: H. J. Smith et W. Aird.

JUNIOR
M.A.A.A. (5) McGill (1)
Stephen but Goddard
Laurie défense Allan
Laurie défense Mathias
Gravel centre Marcon
Kelly avant Lyman
Clouston avant Gibbons

RÉSULTAT PAR PÉRIODE
POSITION DES CLUBS
INTERMÉDIAIRE
G. P. Pts.
M.A.A.A. 2 0 4
McGill 2 1 4
C.P.R. 1 1 2
M.S.C. 0 3 0

JUNIOR "A"
G. P. Pts.
M.A.A.A. 3 0 6
McGill 2 1 4
M.S.C. 1 1 2
C.P.R. 1 2 2
Y.M.C.A. 0 3 0

JUNIOR "B"
G. P. Pts.
Columbus 1 0 2
National 1 0 2
St. Rose 1 1 2
Verdun 0 2 0

Dans le monde du hockey
Joe Cattarinich, du club de hockey Canadien, est de retour à Montréal et il a déclaré, hier soir, que Léo Dandurand y sera ce soir. M. Dandurand est revenu de Salt Lake City avec M. Cattarinich mais il est arrêté à Chicago, pour voir son frère qui est malade.

M. Cattarinich a dit que le Canadien ne ferait pas son entraînement à Montréal. L'endroit n'a pas encore été choisi mais il sera au retour de M. Dandurand.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Dr GERMAIN CHOUINARD
L. D. S., D. D. S.
Antefofo de France et d'Angleterre
Dentiste attitré des FF. des Ecoles
Chrétiennes, du Collège Mont-Saint-
Louis, des SS. du Bon Pasteur, du club
de hockey Canadien
Extraction sans douleur — Ouvrage
de lère classe seulement
2643 AVE PAPINEAU, coin St-Jérôme

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Té. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L. L., G. Guérin, L.L. L.,
P. Paré-Raymond, L.L. L.

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré Gagnon et Parent
Immeuble Morin
123, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

COMPTABLES LARUE & TRUDEL

COMPTABLES INCORPORÉS
(Chartered Accountants)
LARUE, TRUDEL & PICHÉ
Syndics et Liquidateurs
517, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec, 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

Jouez vers les Mers du Sud

CROISIÈRES DU PACIFIQUE CANADIEN
ANTILLES
CANAL DE PANAMA
AMÉRIQUE DU SUD
SUR LE "MONTROYAL"
Départs de New-York les 28 janvier
et 1er mars
Un mois d'été et de paysages exotiques au sein
de tout le confort que peut offrir un luxueux
paquebot.
Consultez notre agent local de navigation ou pour
plus amples renseignements, écrivez à
D. R. Kennedy, agent général
du trafic océanique, Tél. Main
7700, 141 St-Jacques, Montréal.

ANNONCE MUNICIPALE

Cité de Montréal
Rue Marseille et Chauveau

LA CITE DE MONTREAL, par ses procureurs soussignés, donne avis public que le 16 novembre 1925, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, au Palais de justice, à Montréal, elle présentera par le ministère de sesdits procureurs, à la Cour supérieure, division de pratique (chambre 31), ou à aucun des honorables juges d'icelle, une Requête demandant de fixer le jour où le président ou le président-suppléant de la Commission des Services Publics de Québec devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer la valeur réelle des immeubles ou parties d'immeubles ci-après désignées que la Cité de Montréal entend acquérir en vertu des articles 421 et suivants de sa charte et ses amendements, pour l'ouverture de la rue Marseille et de la rue Chauveau, dans le quartier Mercier; pour déterminer les dommages résultant de ladite expropriation; pour fixer et déterminer les prix et indemnités à être payés pour l'acquisition desdits immeubles ou parties d'immeubles par la Cité pour les fins susdites; et demandant aussi de fixer le jour où il devra faire son rapport conformément à la loi.

Les terrains à acquérir tel que mentionné ci-dessus, sont les suivants:

Partie du lot no 26 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe; le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Montréal, 4 novembre 1925.
Dampousse, Butler & St-Pierre,
Avocats de la Cité.

portait l'estampille officielle du censeur.

L'assemblée du Boucanier
L'assemblée annuelle du club Boucanier aura lieu dimanche prochain à 2 heures, à la salle Girard, 1061A, St-André. Après lecture des rapports du président, du secrétaire et du trésorier, les membres seront appelés à faire le choix de leurs officiers pour la saison.

Tous les membres sont priés d'assister à cette importante assemblée.

A mesure que la civilisation progresse
A mesure que la civilisation progresse, introduisant de nouveaux modes de vie, de voyage, etc., des mesures nouvelles s'imposent aussi pour assurer le confort, la commodité et la sécurité du public. Dans le domaine du voyage par chemin de fer, cette réforme porte sur la composition des trains et sur le ballast. Sous ce rapport, la route du Chemin de fer national du Canada entre Montréal et Toronto a acquis de la célébrité. La voie est double sur toute la longueur et la route est la plus ancienne, la plus nivelée et la plus belle au Canada. Les trains se composent exclusivement de wagons d'acier remorqués par les plus grosses locomotives de l'Empire britannique et le service est le plus rapide qui soit entre les deux plus grandes villes du Canada.

Pour autres renseignements, voir l'Importeur qui agit de billets du Chemin de fer national du Canada ou M. M.-O. Dufour, agent des voyageurs en ville, 230 rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620.

Chauffeur condamné à la prison
D. Coulombe, coupable d'avoir jessé des voyageurs qu'il conduisait en faisant de la vitesse à 60 milles à l'heure, sur le chemin du Bout de l'Isle, a été condamné à un an de prison.

Affiches saisies
Le censeur municipal des affiches a fait saisir par la police une trentaine d'affiches non autorisées, mises à la dévance du théâtre Laurier Palace, rue Sainte-Catherine est. M. Martin Singher a ordonné la saisie lui-même, à cinq heures hier après-midi, après qu'on eut porté plainte sur la nature des gravures affichées.

Aucune des affiches exposées ne

"Se cramponner au pouvoir, en de telles circonstances, est une usurpation et un défi à la volonté populaire"

Telle est la déclaration faite hier soir par M. Meighen en réponse à celle de M. King de garder le pouvoir

Ottawa, 6 — M. Meighen, chef de l'opposition fédérale a fait la déclaration suivante hier soir. (texte officiel).

"La déclaration du premier ministre dépourvue de ses sophismes n'est que la nouvelle de sa détermination de se cramponner au pouvoir malgré l'énorme vote adverse qui a été donné contre lui par la population du Canada."

"Le cabinet, dit-il, a considéré l'alternative de dissoudre une seconde fois les chambres. Le premier ministre sait que son cabinet ne peut pas adopter une telle alternative et ne peut pas dissoudre les Chambres une seconde fois qui qu'on en dise. Il a simplement fait appel au peuple et il a été défait."

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Au cours d'un séance orageuse sur les événements de Syrie, M. Painlevé obtient 400 votes contre 30

Paris, 6 (S.P.A.) — Harcelé par l'extrême droite et par l'extrême gauche, le gouvernement a essayé une nouvelle séance orageuse en Chambre, hier. Le débat était au sujet de la situation en Syrie. Les nationalistes voulaient que cette question soit étudiée immédiatement et ils demandaient la cause de la révolte des Druses, des faillites successives du général Michaud et du général Sarrail. Les communistes voulaient connaître les mêmes choses et ils demandaient aussi ce que la France fait en Syrie. Ces derniers veulent que la paix soit déclarée avec les Syriens et qu'on leur permette de se gouverner seuls.

Mort de M. J.-E. Marcile

LE DEPUTE FEDERAL DE BAGOT A SUCCEMBE A L'HOTEL-DIEU, HIER APRES-MIDI — ELU DEPUIS 1898

La gare centrale des tramways

La Compagnie des Tramways doit inaugurer officiellement sa nouvelle gare centrale de la rue Craig, le 1er décembre prochain. Elle pousse activement les travaux de parachèvement et de la pose des nombreuses voies de raccordement.

Progressif au club Saint-Pierre

Ce soir aura lieu, dans les salles du cercle St-Pierre, grand progressif comprenant billard, billard à boules, de cartes, (cinq-cents). De nombreux prix seront distribués aux gagnants.

Pour le port de Saint-Jean

UNE LETTRE DE LA FEDERATION DES ARMATEURS CANADIENS AU SUJET DE L'AGRANDISSEMENT DES BASSINS DE CE PORT D'HIVER

Le conseil municipal de Saint-Jean (New Brunswick), à une récente réunion, commenta favorablement une lettre que la fédération des armateurs du Canada a adressée au maire de cette ville et aux commissaires du port de Saint-Jean pour demander l'agrandissement des bassins du port d'hiver. Dans cette lettre, qui est signée par les compagnies suivantes: Canadian Pacific Steamships, Robert Reford, Co., Furness, Withy and Co., McLean Kennedy, Co., Canada Steamship Lines, Elder Dempster, Co. et la New-Zeland Shipping Co., la fédération des armateurs fait d'abord observer que les compagnies qui ont signé cette lettre se sont, cette année, tracé un programme de navigation d'hiver beaucoup plus considérable que celui de l'année dernière et que, sauf pour l'établissement d'un transbordement de grain au quai 16, Saint-Jean n'ayant apporté aucune amélioration à son port, on prévoit, en s'appuyant sur l'expérience tirée du passé, que ces compagnies auront peine à exécuter leur programme. Puis, après avoir préconisé une étroite coopération entre les compagnies de navigation et les autorités du port, elle déclare que l'établissement de deux nouvelles stations pour navires dans la partie ouest s'impose. Elle demande aussi qu'on prenne des mesures pour permettre à toutes les compagnies de navigation qui desservent le port de bénéficier du système rotatif d'abordage qui en vigueur au quai du Chemin de fer national.

Cette lettre a suscité divers commentaires de la part des commissaires. Le commissaire Frink a dit que le conseil devrait demander l'aide du gouvernement. Le commissaire Wingmore a affirmé que la lettre en question démontre que le port de Saint-Jean est d'une importance nationale. Le commissaire Bullock a fait observer que le nouveau programme des compagnies qui l'ont signée signifie que pendant cinq mois, St-Jean, recevra chaque mois de huit navires, d'un tonnage moyen de cinq mille tonnes, de plus que par le passé.

DERNIERE TRAVERSEE

Le Montrose et l'Athenia, qui ont appareillé à Montréal aujourd'hui, commençant la dernière traversée de leur programme d'été.

A BORD DU PITTSBURGH

Au nombre des passagers du Pittsburgh, paquebot de la compagnie Red Star qui a appareillé à New-York hier, on compte M. Silvercrux, conseiller de la Cour de cassation de Bruxelles, Mme Silvercrux, le sénateur H. LaFontaine, vice-président du sénat belge et délégué à la conférence de l'Union interparlementaire, etc.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec, vers 10 heures, ce soir, et à Montréal, demain soir. Ce paquebot vient de Liverpool et de Greenock. L'Aurania, de la Cie Cunard, doit arriver à Québec ce soir et à Montréal demain soir. Ce paquebot vient de Liverpool et de Belfast. Le Megantic, de la Cie White Star-Dominion, doit arriver à Québec demain matin et à Montréal demain soir et dimanche matin. Ce paquebot vient de Liverpool et de Queenstown. L'Empress of France, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec demain matin. Ce paquebot vient de Southampton et de Cherbourg. Le "Metagama", du Pacifique Canadien, a appareillé à Montréal hier et s'est mis en route pour Glasgow.

Feu Mme T.-B. de Grosbois

Nous apprenons la mort de Madame T.-B. de Grosbois, née Dorothée Bruneau, fille aînée de feu O.-T. Bruneau, autrefois seigneur de St-Bruno et femme du Dr T.-B. de Grosbois, ancien député de Shefford et médecin de l'hôpital St-Jean de Dieu.

L'histoire naturelle

La Société Canadienne d'Histoire naturelle tiendra une assemblée régulière, le samedi, 7 novembre, à 2 h. 30 du soir, au Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal. Le Frère Marie-Victorin, récemment élu président de la Société, fera une causerie intitulée: Au cœur des Shikshocks, où il fera le récit d'une exploration scientifique qu'il a faite au cours de l'été de 1925, dans les régions sauvages et montagneuses de la Gaspésie. Cette causerie sera illustrée par d'abondants clichés de projection, fabriqués d'après les photographies inédites de l'auteur.

Au Patronage Le Prevost

Le euebre de mardi dernier a rapporté la jolie somme de \$600.00 grâce à l'initiative de M. Emile Fournier et de ses collaborateurs. Jamais pareil succès n'était vu. Aussi la direction du patronage adresse ses plus sincères remerciements à l'organisateur et aux travailleurs et travailleuses de cette partie de cartes, ainsi qu'aux donateurs et donatrices de prix qui étaient de grandes valeurs, et à toutes les personnes charitables qui, par leur présence et leurs déboursés, ont fortement encouragé notre oeuvre de jeunesse! (Communiqué.)

Le banquet des pomologistes

M. J.-E. CARON DIT QUE LA POMME DE QUEBEC DEVRAIT SE TROUVER SUR TOUTES NOS TABLES. — ON DEVRAIT LA CUEILLIR AVEC PLUS DE SOIN, AJOUTE LE DR GRISDALE, — DEUX CENTES CONVIVES ASSISTAIENT AUX AGAPES DU WINDSOR, HIER SOIR

M. J. D. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture à Ottawa, parlant hier soir au banquet de la Société de Pomologie, a déclaré que les pommes de Québec jouissent déjà d'une réputation, presque égale à celles de la Colombie-Britannique; mais on doit les cueillir avec plus de soin, dit-il, et on doit prêter plus d'importance à l'emballage.

Le banquet était sous la présidence de M. Georges Maheux, entomologiste provincial et président de la société de pomologie, et réunissait environ deux cents convives. Le principal de l'agriculture, M. Caron félicita d'abord la société de pomologie et les nombreux exposants pour le succès de leur exposition si attrayante. Le ministre déclara que la pomme de Québec est assez bien connue, mais qu'on peut encore faire beaucoup pour accroître sa consommation. Elle devrait se trouver sur toutes les tables, non seulement dans cette province, mais dans tout le pays et même dans les pays étrangers. Le climat de la province de Québec, dit-il, est très favorable à la culture de la pomme et on devrait cultiver ce fruit sur une plus grande échelle.

Le ministre dit alors ce que son département a fait pour populariser la culture de la pomme et il cite des statistiques à l'appui de ses avancées. Il y a dans notre province 24 vergers de démonstration et 22 instructeurs qui ont donné 12,481 conférences, visites ou démonstrations. Nos 24 vergers de démonstration ont rapporté en 1924 des bénéfices nets de \$275.00 l'acre. Le ministre provincial de l'agriculture a accordé des subventions à trente-cinq sociétés d'horticulture. Ce ministre a dépensé la somme de \$2,000 pour les classificateurs de pommes, les arroseurs de pommes. A douze fabriques de conserves, le ministre a versé une subvention de \$5,126.

M. Caron remercia une absence de coopération pour la production, la vente et la préparation au marché. Pourquoi tous les cultivateurs ne feraient-ils pas partie de la Société de Pomologie? demanda-t-il. M. Caron est satisfait des résultats obtenus et il annonce que l'an prochain son département exposera la somme de \$1,500 pour l'exposition, au lieu de \$1,000, comme cette année.

M. Grisdale exprime les regrets de M. Motherwell de ne pouvoir participer à ce banquet; il se dit lui-même très content d'avoir pu assister à une aussi belle exposition. Il relate ce que son ministère a fait pour encourager la culture de la pomme. M. Grisdale remercia que le district producteur de pommes est très étendu dans la province, allant de Hull à Rimouski et même au-delà. Il rend hommage à la pomme québécoise pour la durabilité de sa saveur.

Les autres orateurs ont été M. J.-H. Lavoie, du ministère provincial d'agriculture, MM. J.-F. Desmarais, J. A. McBride, représentant des marchands de gros, H. Barton, W. T. Macoun, J. W. McKenna. EATON ACHETE LES POMMES

Le procès Kosatchenko

La Couronne a terminé sa preuve dans la cause du Dr Kosatchenko, accusé de meurtre pour avoir tué l'agent de police Frédéric Chartrand, le 12 juillet, au coin de la rue St-Denis et de l'avenue Laurier. La défense a produit des témoins. Mme Mary Roth raconte que lors de l'accident, elle était avec le prévenu et que voyant soudain une ombre surgir devant la voiture, elle a saisi le bras du Dr Kosatchenko et s'est évanouie de frayeur.

TELEPHONE EST 8000 Grande Campagne de Propagande POUR OBTENIR Cent Mille Nouveaux Clients VOICI UNE AUBAINE POUR LES HOMMES D'ACTION PALETOTS d'HIVER en épais tissus anglais tout laine 22.75 L'occasion se présente d'épargner de 10.00 à 15.00 sur l'achat de votre paletot d'hiver. Mais il faut savoir prendre une décision et agir promptement, car de telles valeurs sont rares. Ce n'est pas un secret. Un achat spécial fait au bon moment rend une telle offre possible. Modèles slip-on, Ulster, Ulsterette, etc., en tissus anglais épais et chauds tout laine, à envers quadrillé et mi-double de soie. Grand choix de nuances, y compris: bleu marine, Lovat, brun, gris, 22.75 et 200 PALETOTS à 19.95 Si c'est un COMPLET qu'il vous faut, ne manquez pas ceci: COMPLETS 2 PANTALONS 28.50 — Serge bleu marine herringbone — Worstéd bleu à rayures et Tweed. Tous de haute qualité et de confection soignée. Modèles anglais ou ordinaires. Samedi 19.95 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée. ECHANTILLONS DE VOYAGEURS DE CHAPEAUX en VELOURS pour hommes. Samedi 1.95 Voilà, Messieurs, une offre extraordinaire au commencement de la saison des chapeaux d'hiver. Choix de teintes en vogue: gris, beige, brun, etc. Toutes les pointures dans le lot. Venez de bonne heure 1.95 V. P. sera annoncée demain. Ne manquez pas de lire notre annonce.

Ouverture de la Ville des Jouets Samedi au deuxième étage chez Dupuis Quelle bonne nouvelle pour nos petits amis! Nous les invitons tous — petits garçons et petites filles — à venir réjouir leurs yeux du spectacle éblouissant que présente notre ville des jouets cette année. Tous les jouets favoris des années passées y sont et il y a une foule de nouvelles choses que vous n'avez pas encore vues. Les énumérer serait impossible, mais voici quelques exemples à des prix qui intéresseront les parents. Venez maintenant pendant que tout est nouveau, tout est frais et que les assortiments sont au complet. TRAINS MECANIQUES sur rail circulaire comprenant une locomotive, un tender et un wagon à passagers69 BLOCS formant de jolies images différentes39 GARAGES avec 2 autos mécaniques; un jouet qui fera les délices des petits garçons89 BROUETTES en bois peint rouge vermillon avec jolies rayures; roues en acier98 TOT BIKE d'un magnifique fini émaillé rouge; poignée et clochette nickelée; fortes roues en caoutchouc, pédales en acier sur les roues3.95 Dupuis Frères — Au deuxième.

Vente de 1000 belles Chemises POUR HOMMES EN REPS ZEPHIR TISSE PERCALE ANGLAISE ETC., A 1.50 chacune Ce n'est pas souvent que de telles chemises sont offertes à ce prix; par conséquent saisissez l'occasion qui se présente. Parfaites sous tous rapports, et grande variété de dessins rayés au choix sur fond blanc ou crème. Encolure: 14 à 17. Venez les voir. Vous en voudrez certainement plus qu'une à ce prix de vente. ECHARPES EN SOIE RAYON POUR HOMMES Samedi 1.50 900 écharpes en tricot de soie rayon, dans un grand assortiment de nuances. Aussi écharpes en laine broyée de nuances chambré, gris et bruyère. Spécial 1.50 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée. OFFRES SPECIALES SAMEDI POUR GARÇONS SOUS-VETEMENTS en laine naturelle; fini cachemire; bonne pesanture. Grands des camises: 25 à 32. Prix, la camise: 1.98 GILETS DE LAINE sans manches; tricot uni très souple. Nuances: blanc, gris, bruyère et beige. Tailles: 24 à 321.98 ECHARPES en laine broyée ou en tricot de bonne pesanture. Nuances unies ou avec rayures98 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée. SPECIAL DU MATIN PALETOTS POUR GARÇONNETS de 4 à 8 ans Nouveaux modèles en tricot gris ou brun, et chinilla bleu tout laine; doublure en flanelle très chaude. Valeur de 7.95 de 9.95 pour 5.95 Dupuis Frères — Au premier. CALENDRIER DU TRES SAINT SACREMENT pour 1926. Avec grand bloc de souvenirs pleines à effeuiller chaque jour de l'année. Prix régulier .45 — spécial lundi .35 Dupuis Frères — Au troisième. LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-G. Dugal, Directeur-Gérant rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

UNE NOUVELLE PAROISSE

S. G. MGR CLOUTIER VIENT D'ACCORDER LE DEMEMBREMENT DES PAROISSES DE ST-PHILIPPE ET DE LA CATHEDRALE ET DE CREER LA DESERTE DE STE-MARGUERITE, AUX TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, vient d'acquiescer à la requête des citoyens de Sainte-Marguerite en décidant de créer une desserte qui sera le point de départ d'une paroisse dont l'érection définitive aura lieu le printemps prochain. M. l'abbé L.-J. Chamberland, aumônier des syndicats catholiques et nationaux aux Trois-Rivières, a été nommé desservant de Ste-Marguerite. Les offices religieux commenceront à se célébrer sans tarder dans la nouvelle paroisse. La première messe sera chantée dimanche prochain. On a obtenu des commissaires d'école l'usage de la salle de l'école de Sainte-Marguerite comme chapelle temporaire. Les offices religieux s'y célébreront jusqu'au printemps. On commencera alors la construction d'une église. Les limites de cette paroisse ne sont pas encore fixées. Elle se trouvera à constituer une sorte de démembrement de la paroisse Saint-Philippe et de la paroisse de la cathédrale. La partie est du chemin Sainte-Marguerite appartient à la cathédrale et la partie ouest relevant de la paroisse de Saint-Philippe. Du côté sud-ouest, les limites de la paroisse nouvelle ne seront fixées que plus tard. La paroisse Saint-Philippe se développera très rapidement dans la direction nord-ouest et l'on croit qu'une partie nord-ouest de cette paroisse fera partie de la paroisse nouvelle de Sainte-Marguerite. L'abbé L.-J. Chamberland restera, tout en desservant la paroisse nouvelle, l'aumônier des syndicats nationaux catholiques.

Les officiers du Can. de St-Henri

L'assemblée annuelle du club de raquette le Canadien de Saint-Henri, a eu lieu mercredi soir, à son local. Les présidents de l'élection étaient MM. Paul Mercier et Allan Bray. En voici le résultat. Président, M. E. Hogue, 70 St-Philippe; premier vice-président, Dr Z.-A. Côté; secrétaire, A. Dubé, 17 Turgeon; assistant-secrétaire, Henri Hunter; trésorier, Victor Roy, directeurs: W. Geoffrion et Art. Lussier.

Les incendies de forêts

Québec, 6. (D.N.C.) — Les pertes par les incendies de forêts cette année ont considérablement diminué en comparaison avec l'an dernier. En tout 20,000 acres ont été ravagés par l'incendie et de ce nombre la moitié seulement avait une valeur marchande. L'an dernier, 200,000 acres avaient été ravagés. Le département des forêts vient de renvoyer pour l'hiver les trois mille gardes forestiers qui ont été employés durant l'été à surveiller la forêt et à combattre les incendies.